



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2778
29 octobre 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Les salaires doivent suivre les prix

Pas d'aumône, 500 € de plus pour tous, smic à 2000 €



Sans-papiers

**“On bosse ici,
on vit ici,
on reste ici”**

Page 6

Hôpitaux

**Les économies
mènent à la
catastrophe**

Page 13

Maroc

**Passe sanitaire
à coups
de matraque**

Page 9

Leur société

- Face à la hausse des prix : les salaires doivent suivre 3
- Les salaires au cœur des revendications 3
- Pouvoir d'achat : faire payer le capital 3
- Hidalgo : candidate d'un PS délinquant 4
- Droite : la chasse au scalp de fonctionnaire 4
- Manifestation à Lyon : comment combattre l'extrême droite ? 4
- Assurance chômage : chômeurs et travailleurs paient pour les financiers 5
- TVA : l'impôt saigne les travailleurs ! 5
- Impôts locaux : des hausses insupportables 5
- TUC : oubliés de la retraite et en colère 5
- Travailleurs sans papiers : "On bosse ici, on vit ici, on reste ici !" 6
- Briançon : l'État contre les migrants 6
- Martinique : contre le passe sanitaire et les sanctions 7
- Guadeloupe : après l'interpellation d'une dirigeante syndicale 7
- Nouvelle-Calédonie : épidémie, référendum et mépris colonial 7

Dans le monde

- Soudan : les militaires tentent d'écraser la population 8
- Israël : le gouvernement intensifie les attaques contre les Palestiniens 8
- Maroc : le passe sanitaire à coups de matraque 9
- Afghanistan : un chaos dont l'impérialisme est responsable 9
- CumEx Files : braquage fiscal, États complices 9
- Commerce international : la gabegie capitaliste 10
- États-Unis : du blé pour fabriquer des moissonneuses 10
- Logement : profiteurs illégaux... et légaux 11
- Logement social : moins de HLM, c'est plus de bidonvilles 11
- Précarité énergétique et mépris social en prime 11
- Accès à l'électricité : une nécessité 11
- Art africain : vous avez dit pillage ? 16

Dans les entreprises

- La Redoute Quai 30 Watrelos 12
- ArianeGroup 12
- Hôpitaux : la crise s'aggrave 13
- Hôpitaux de Sète 13
- DCX Chrome - Marly 14
- Transdev 14
- Biospringer - Strasbourg 14
- Alvanche Wheels - Diors 14
- Mairie de Tours 15
- Carrefour 15

Élection présidentielle

- «Reforger une conscience de classe» 16
- Participer à notre campagne 16

Nos lecteurs écrivent

- Pas de période d'essai pour les salariés 12
- Formé à l'exploitation 13

Agenda

- Fêtes régionales de Lutte ouvrière 3
- Fête de Presles 3

Ils nous pompent!

Après des semaines de réflexion et de savants calculs, le gouvernement a tranché pour un chèque inflation de 100 euros, destiné à ceux dont les revenus sont inférieurs à 2000 euros. Comme si les travailleurs demandaient l'aumône!

Donner une fois 100 euros, alors qu'il nous faut, tous les mois, 300, 400, voire 500 euros de plus sur la fiche de paye, est une provocation. Quand on trime du matin au soir, quand on en est à sacrifier sa santé ou sa vie de famille pour le travail, la moindre des choses est de pouvoir vivre dignement de son salaire.

Cela fait des années que les salaires, dans le privé comme dans le public, sont bloqués à un niveau insuffisant. Des années que le grand patronat masque le problème en faisant miroiter des primes qui vont et viennent. L'augmentation des prix de l'énergie montre que cela ne peut plus durer.

Avec ce chèque, le gouvernement l'avoue: en dessous de 2000 euros, on ne peut pas s'en sortir. Eh bien, cela signifie qu'il ne faut pas de salaire en dessous de 2000 euros!

La situation est complètement folle. Les travailleurs ont du mal à se loger, à se chauffer et faire leur plein d'essence, alors qu'ils produisent toutes les richesses. Pourquoi? Parce qu'il n'y en a que pour les profits et pour les dividendes! Parce que l'exploitation s'est considérablement accrue, avec l'accumulation de fortunes exorbitantes pour la classe capitaliste et l'appauvrissement de la population laborieuse.

L'État pompe notre porte-monnaie à chaque fois que nous passons à la station-essence, avec des taxes qui constituent 60% du prix de l'essence. Mais le prélèvement le plus lourd est celui de l'exploitation, par laquelle le grand patronat pompe à leur source les richesses que nous produisons et s'approprie le fruit de notre labeur.

Pour refuser les augmentations de salaire, le grand patronat met en avant la compétitivité et le fameux «coût du travail». C'est bien un mensonge de patron: le travail ne lui coûte pas, il lui rapporte gros. Si ce n'était pas le cas, il y a belle lurette que le salariat serait aboli!

Quant à la compétitivité, elle sert d'alibi. Car elle dépend avant tout des marges bénéficiaires empochées par les capitalistes. Les salaires sont maintenus le plus bas possible, pour que le grand patronat assure et augmente ses marges et ses profits. Résultat: les grandes fortunes ont augmenté de 20, 30, 40% en un an, quand les salaires

restent au plancher.

Si les profits augmentent, il y a de quoi augmenter les salaires! Le grand patronat ne le fera que contraint et forcé par les travailleurs unis et en lutte derrière cette revendication légitime.

Pendant des années, on nous a dit que la hausse des salaires allait créer de l'inflation. Aujourd'hui, nous avons des salaires bloqués, amputés par le chômage partiel, et l'inflation.

Et il ne s'agit pas seulement des prix de l'énergie, mais aussi des loyers, des mutuelles, de l'alimentaire, et même de la baguette... De proche en proche, tous les produits seront touchés et, tous les experts le disent, nous serons confrontés au renchérissement du prix de l'énergie pendant des années. Il ne s'agit donc pas d'une flambée des prix passagère, mais du retour durable de l'inflation.

Pour les patrons, il n'est pas compliqué de répercuter les hausses des matières premières et de leurs charges sur les prix de leurs marchandises et de leurs services, puisqu'ils les fixent eux-mêmes. Eux sont maîtres de leurs revenus et ils peuvent les augmenter en même temps que l'inflation.

Les salariés n'ont pas cette facilité: il faut donc l'indexation automatique des salaires sur l'inflation. Celle-ci doit se faire sur l'augmentation réelle des prix, et pas sur celle calculée officiellement et largement sous-estimée.

Pensez: dans le calcul officiel de l'inflation par l'Insee, le loyer est compté pour 6% des dépenses d'un foyer. Pour une personne vivant avec 2000 euros cela ferait un loyer de 120 euros! Autant dire que l'État calcule l'inflation sur la base d'une fiction.

Alors, il faut augmenter les salaires et les pensions de retraite. Il faut un smic à 2000 euros. Et il faut l'indexation des salaires sur l'inflation réelle!

Il est possible d'arracher ces augmentations au patronat, à condition de se battre. Il y a des mouvements de mécontentement qui vont du débrayage à la grève complète dans certaines entreprises. Ce sont autant d'exemples à suivre.

Aussi dérisoire qu'il soit, le geste du gouvernement prouve qu'il craint une flambée de colère. Elle est nécessaire et souhaitable et, pour qu'elle change le rapport de force entre les travailleurs et le patronat, elle doit mener à une flambée de grèves dans toutes les entreprises!

Nathalie Arthaud



Face à la hausse des prix : **les salaires doivent suivre**

Les prix de l'énergie et du fioul, du carburant et du loyer ont augmenté fortement. Au quotidien, se nourrir et nourrir sa famille nécessite de plus en plus l'usage de la calculatrice, tant l'addition s'envole à la caisse.

5 % de plus cette année pour les fruits et légumes frais, 3 % pour ceux en conserve, 2,9 % pour les pâtes, 3,4 % pour les œufs, 1,4 % pour le lait. Et ce ne sont que des exemples parmi les produits courants.

Dans les dépenses incontournables, en hausse, figurent aussi les assurances, pour lesquelles tous les prétextes sont bons, la sécheresse, la

pluie, et même les augmentations de salaire... que ne perçoivent pas leurs employés, et les complémentaires santé, qui prennent prétexte du Covid.

Les comptes sont vite faits. Les 100 euros de Castex sont engloutis avant d'avoir été versés. Pour que les 38 millions de personnes censées toucher cette prime, près des deux tiers de la population, ne

soient pas les dindons de la farce, il leur faut, comme pour les commerçants, artisans et industriels, répercuter la hausse des prix. Cette fois, c'est sur leurs salaires, leurs pensions, leurs allocations, qui doivent suivre les prix, les vrais, constatés par les usagers et non par les instituts de statistique.

Et pour commencer, un rattrapage doit remettre les salaires à niveau, 500 euros de plus par mois n'étant pas un luxe. Castex avoue qu'en dessous de 2 000 euros par mois on a des difficultés, c'est donc qu'aucun

travailleur, aucun retraité ou pensionné ne devrait toucher moins que cette somme. Puisque le gouvernement montre des signes d'inquiétude et que le patronat commence lui aussi à parler augmentations,

même si c'est pour jurer que c'est impossible, c'est le moment de formuler ces objectifs, que la mobilisation des travailleurs devrait reprendre, et se donner les moyens d'atteindre.

Viviane Lafont



Le prix des jouets aussi ne cesse d'augmenter.

Les salaires au cœur des revendications

Un certain nombre de grèves et mouvements ont éclaté dans la dernière période, avec comme revendication la revalorisation des salaires. Il ne s'agit pas d'un raz de marée, cela reste limité, mais cela exprime tout de même les attentes de la majorité des travailleurs.

Ces mouvements touchent des secteurs d'activité les plus divers. Les sages-femmes se sont fait largement connaître, au

niveau national. Les salariés de Décathlon, dans la grande distribution, connaissent leur premier mouvement, certes encore

minoritaire, face à la famille Mulliez. Les travailleurs des Ehpad du groupe Korian sont aussi en mouvement sur les rémunérations. Labeyrie, dans l'industrie alimentaire, a vu les salariés entamer une grève longue pour 150 euros d'augmentation de salaire. Dans la Mayenne, c'est un groupe de la transformation des métaux qui s'est mis en mouvement. La liste est loin d'être close, la période des rencontres annuelles obligatoires patronat-syndicats sur les salaires favorisant ces réactions.

Il est impossible de dire si ce frémissement va se transformer en une vague plus importante, mais ce qui est à l'ordre du jour partout, c'est de mettre en avant les revendications qui permettent vraiment d'en finir avec des salaires ou des pensions indignes. C'est aussi de prendre conscience qu'il ne s'agit pas d'un problème local, isolé par usine ou entreprise, mais d'un

problème général qui se pose à toute la classe ouvrière. Et justement, sur ce terrain, les travailleurs

rassemblés sont en position de force pour imposer ce qu'il leur faut.

Paul Sorel

Pouvoir d'achat : faire payer le capital

L'aumône d'un chèque de 100 euros est un tour de passe-passe qui consiste à ce que la population paye elle-même, par le biais du budget de l'État, les 3,8 milliards que cela coûtera.

Le gouvernement a hésité, paraît-il, sur une autre mesure : la baisse de la TVA. Mais, là aussi, une baisse de la TVA, qui serait pourtant justifiée par le fait que c'est l'impôt le plus injuste et concernerait bien plus de monde, se traduirait par une baisse des recettes fiscales, que le gouvernement ferait payer à la population tôt ou tard.

En outre, ni la baisse de la TVA sur le carburant ni la prime énergie n'empêcheraient les autres produits d'augmenter, et donc la population de voir son pouvoir d'achat diminuer. La

question qui est posée est donc celle du salaire des travailleurs, et des pensions et allocations qui lui sont liées.

Exiger un salaire de base suffisant et indexé sur les prix, c'est lutter pour garantir le niveau de vie du monde du travail. C'est refuser d'être divisés entre ceux qui ont droit à l'aumône et les autres. C'est aussi se battre pour faire payer les vrais responsables, à savoir les patrons. C'est enfin mettre la défense des travailleurs sur le seul terrain où elle peut être effective, celui de la lutte de classe.

Joséphine Sina

JULIE OLAGNOL LP



Grève début octobre à l'Ehpad Korian de Sarcelles.

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière

Bordeaux

Samedi 6 novembre de 11 heures à 19 heures
Salle Son-Tay

avec Jean-Pierre Mercier

Le Mans

Samedi 6 novembre à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou
impasse Floréal

Compiègne

Samedi 13 novembre à partir de 16 heures
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

Grenoble

Samedi 6 novembre à partir de 15 heures
Salle des fêtes d'Échirolles

avec Nathalie Arthaud

Rouen-Oissel

Samedi 13 novembre de 16 heures à minuit
Palais des congrès à Oissel

avec Nathalie Arthaud

Strasbourg-Neudorf

Dimanche 14 novembre à partir de 11 heures
Foyer - 23, rue du Lazaret

La Fête de Lutte ouvrière à Presles, les 27, 28 et 29 mai 2022



Les habitués de la fête de Lutte ouvrière à Presles savent que celle-ci se tient d'ordinaire lors du week-end de la Pentecôte. Or la ligne H de la SNCF, qui dessert la gare de Presles-Courcelles, sera interrompue pour

travaux à la Pentecôte 2022. C'est pourquoi nous avons décidé d'avancer notre fête annuelle, et de l'organiser pendant le week-end de l'Ascension, soit les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai 2022. Des dates à retenir!

Hidalgo : candidate d'un PS déliquéscent

Anne Hidalgo, la maire de Paris, a été désignée officiellement samedi 23 octobre candidate du Parti socialiste pour l'élection présidentielle. Mais, que ce soit à gauche ou ailleurs, il y a peu de chance que cela suscite le moindre espoir.

Même le secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, n'a pas pu s'empêcher de déclarer : « j'espère que notre candidate ira jusqu'au bout. »

Les raisons du discrédit du Parti socialiste ne tiennent pas à la personnalité de sa candidate, elles sont bien plus profondes. À l'origine, il y a plus de

cent ans, le PS était un parti ouvrier. Mais cela fait bien longtemps qu'il ne cherche plus à défendre les intérêts des exploités. Pendant des dizaines d'années, il a prétendu qu'il pouvait gouverner en améliorant les conditions de vie des travailleurs. Mais à chaque fois qu'il a dirigé – sous Mitterrand, Jospin

ou Hollande – il a, de fait, servi les intérêts du grand patronat et attaqué la condition ouvrière.

Ses passages au pouvoir ont écœuré ses électeurs et ses militants, et en premier lieu ceux du monde ouvrier. Les autres partis de gauche qui l'ont soutenu et ont parfois gouverné avec lui ont subi le même discrédit. Pour le Parti communiste qui avait un électorat plus ouvrier, le discrédit a été plus fort encore. Et aujourd'hui, bien des travailleurs qui se sentent de gauche doivent

être catastrophés de voir que ceux qui tiennent désormais le haut du pavé du monde politique sont les défenseurs affichés du capitalisme comme Macron, ou des démagogues d'extrême droite comme Le Pen ou Zemmour.

Mais ce monde politique n'est qu'un reflet déformé de la réalité, un théâtre qui vise à masquer la lutte de classe. Il est fait pour détourner les aspirations des travailleurs et les obliger à se ranger derrière tel ou tel grand candidat susceptible de gagner, alors que tous ces

vainqueurs potentiels gouverneront dans le sens des intérêts de la bourgeoisie.

Alors, ce qu'il y a de mieux à faire est de se préparer à la lutte de classe et aux combats à venir, que la crise économique, sociale et politique va obligatoirement mettre à l'ordre du jour. Non pas en cherchant quel dirigeant politique bourgeois serait le moins nocif pour la classe ouvrière, mais en votant pour faire entendre clairement les intérêts du monde ouvrier.

Pierre Royan

Droite : la chasse au scalp de fonctionnaire

Cherchant à se démarquer les uns des autres, les candidats à l'investiture des Républicains font assaut de démagogie antifonctionnaire, pour plaire aux adhérents qui les départageront.

Déjà en 2017, lors de la campagne présidentielle précédente, Fillon avait promis à la bourgeoisie, petite et grande, dont il sollicitait les suffrages, 500 000 postes de fonctionnaires en moins. Pour une fois modeste, Macron avait chiffré la saignée à 120 000 emplois. Ensuite, à l'Élysée, il s'est illustré en rayant 200 000 emplois aidés, qui atténuaient auparavant un peu le manque de personnel dans les services publics, envoyant

autant de travailleurs au chômage.

À présent, Bertrand parle de réduire le nombre de fonctionnaires, sans chiffrage. Péresse, elle, a promis de supprimer 150 000 postes. Puis, ayant eu peur de jouer petit bras, elle s'est reprises deux jours plus tard : « En réalité on sera plus près de 200 000 suppressions de postes. »

De son côté, Ciotti ne chiffre que la « baisse massive de la dépense publique » : 100 milliards.

Mais, tout comme l'ensemble de ce personnel politique de la bourgeoisie, il n'envisage pas une seconde de réduire le budget de l'armée, celui de la police, ou bien les aides au grand patronat. Tous veulent s'en prendre peu ou prou aux services utiles quotidiennement à la population dans les hôpitaux, les Ehpad, les écoles, les municipalités, etc.

Cette baisse continue a conduit à des catastrophes, dont le délabrement de la santé publique n'est que la plus visible. Et ces gens se proposent d'aller encore plus loin en ce sens !

Lucien Déroit



Manifestation à Lyon : comment combattre l'extrême droite ?

Pour dénoncer les violences perpétrées par des nervis d'extrême droite, particulièrement actifs à Lyon, une manifestation à l'appel de diverses organisations, partis et syndicats de gauche ou d'extrême gauche a rassemblé quelque 2 000 personnes samedi 23 octobre.

Le déluge de propos réactionnaires déversés par ceux qui ont micros ouverts dans les médias renforce les groupuscules identitaires ou fascistes. À Lyon, ces individus se sentent légitimés pour passer aux actes, attaquer des librairies ou des

locaux militants, commettre des agressions racistes et faire le coup le poing contre ceux qui leur déplaisent. Ils ont profité de toutes les occasions, de la Manif pour tous à la révolte des gilets jaunes, pour s'entraîner. La progression de ces courants

inquiète, en particulier dans la jeunesse, bien représentée dans la manifestation du 23 octobre.

Il est nécessaire de dénoncer ces agressions et de s'organiser pour s'en protéger. Mais, pour les combattre sérieusement, il est vital de comprendre sur quel terrain ces groupes prospèrent. L'extrême droite, dans sa version électorale avec Zemmour ou Le Pen, profite de la crise, du désarroi et de la désorientation politique pour répandre son poison, en semant la division parmi les exploités. Elle est renforcée par tous les politiciens, y compris au pouvoir, qui reprennent le même langage xénophobe, pour faire oublier les coups qu'ils portent quotidiennement aux travailleurs. Ainsi Macron et Darmanin ont dissous le groupe Génération identitaire, mais ils multiplient les lois sécuritaires et les campagnes contre le préjudice du séparatisme musulman.

Diverses personnalités de gauche, de EELV à LFI en passant par le PCF, avaient signé l'appel à la manifestation de Lyon. Aujourd'hui dans l'opposition et en campagne électorale, ces partis dénoncent l'extrême droite. Pourtant, la gauche porte une lourde responsabilité dans la montée de ces idées. À chacun de ses passages au pouvoir, de Mitterrand à Hollande, elle a trahi ses promesses et laissé les injustices sociales et le chômage de masse exploser. Elle avait, depuis longtemps, fait perdre tous leurs repères de classe aux travailleurs. Au gouvernement, face à la crise économique et sociale, elle a repris à son compte le nationalisme, le protectionnisme et même le discours sécuritaire, fonds de commerce de l'extrême droite. Si elle revient au pouvoir, elle poursuivra dans la même veine.

Pour enrayer le développement des groupes

fascisants, il ne suffira pas de manifestations, si réussies soient-elles. Vingt ans après les grandes manifestations de 2002 contre Jean-Marie Le Pen, ses héritiers et ses émules sont encore plus nombreux. Il ne suffira pas non plus d'en appeler au préfet ou à la justice pour fermer les locaux des identitaires et condamner leurs agressions, comme le réclamaient les organisateurs. La seule voie pour combattre sérieusement l'extrême droite, consiste à agir pour que les travailleurs retrouvent la conscience qu'ils sont une force et qu'ils ont des intérêts communs, quelles que soient leurs origines ou leur nationalité. En mettant en avant ses propres solutions politiques face à la crise, en défendant ses intérêts, en contestant la dictature des capitalistes, la classe ouvrière mobilisée pourra faire reculer l'extrême droite.

Xavier Lachau



Manifestation à Lyon le 23 octobre.



Manifestation de la CGT contre la précarité, en 2020.

Assurance chômage : chômeurs et travailleurs payent pour les financiers

D'après les calculs officiels de l'Unédic, les comptes de l'Assurance chômage vont repasser dans le vert en 2022, ce qui n'était pas arrivé depuis la crise financière de 2008. Cela n'a rien d'une bonne nouvelle pour les travailleurs, avec ou sans emploi, car ce sont eux qui vont payer pour ce résultat.

Les chômeurs vont payer à cause des effets de la réforme de l'Assurance chômage. En diminuant les indemnités qui leur seront versées, l'Unédic espère faire 1,9 milliard d'euros d'économies par an.

Et puis, les mesures d'urgence annoncées par le gouvernement au moment du déclenchement de la crise du Covid, notamment le paiement de l'activité partielle, vont progressivement

disparaître. L'Unédic estime que cela va entraîner plusieurs milliards d'euros d'économies supplémentaires par an. Les travailleurs mis au chômage partiel paieront donc par la baisse de leurs indemnités.

Le gouvernement justifie ces attaques en prétendant que l'économie est en train de sortir de la crise. Mais combien de milliers de travailleurs, à commencer par des intérimaires,

perdent leur emploi chaque jour en ce moment ? Et combien d'usines de tous les secteurs de l'économie sont à l'arrêt plusieurs jours par semaine, voire plusieurs semaines d'affilée, à cause des pénuries ou des retards de livraisons de toute sorte ? L'économie mondiale n'est pas sortie de la crise, elle est en train d'en connaître une nouvelle phase.

Et à quoi vont servir ces milliards d'euros d'économies réalisées ? À payer les intérêts de la dette de l'Unédic. Le chômage est une bonne affaire pour la finance.

Pierre Royan

TUC : oubliés de la retraite et en colère

350 000 personnes ayant eu, pendant un an ou deux, un emploi TUC entre 1984 et 1990 se rendent compte, au moment de faire le bilan pour leur retraite, que ces années de travail ne sont pas comptabilisées.

Les TUC, c'était les « Travaux d'utilité collective » créés par le gouvernement de gauche sous la présidence de Mitterrand. Ils étaient destinés aux jeunes de 16 à 21 ans sans emploi ni formation et aux chômeurs de 21 à 25 ans. Théoriquement, il ne s'agissait que d'un travail à mi-temps, de trois à douze mois, dans une collectivité ou un service public.

Aujourd'hui, ils protestent et témoignent : ils étaient éboueur, électricien, employée dans la

fonction publique hospitalière, dans une école ou un secrétariat de mairie, et même bibliothécaire au CNRS. Certains, très jeunes, n'avaient pas trop prêté attention au fait qu'ils ne cotisaient pas pour la retraite. D'autres pensaient avoir le temps d'obtenir les trimestres nécessaires pour partir à 60 ans après 37,5 années de cotisations, sans imaginer que la réforme des retraites les obligerait à travailler jusqu'à 62 voire 65 ans pour avoir une

pension complète. Quant aux chômeurs, ils devaient prendre ce TUC sous peine de se voir radiés de l'ANPE, le Pôle emploi de l'époque. « Aujourd'hui, comme le dit une femme de ménage, j'ai 54 ans et je ne sais pas comment faire pour arriver à 65 ans, je suis fracassée de partout. Qu'ils nous rendent nos trimestres ! »

Ce serait la moindre des choses. Le gouvernement refuse. Ces travailleurs, affirme un député LREM, n'étaient que des stagiaires : pas question de payer !

Ces « TUC oubliés de la retraite » se regroupent pour faire valoir leurs droits. Ils ont raison !

Sylvie Maréchal

TVA : l'impôt saigne les travailleurs !

La TVA est l'impôt le plus injuste, et c'est aussi la première source de financement de l'État. Elle a rapporté près de 120 milliards d'euros en 2020, sur environ 230 milliards d'euros de rentrées fiscales nettes. En comparaison, l'impôt sur les sociétés rapporte trois à quatre fois moins.

Cette taxe varie de 2,1 % à 20 % des prix des marchandises, notamment pour l'essence et le tabac. Elle est payée de la même façon par les milliardaires et les plus pauvres et elle représente une partie importante des dépenses des familles populaires. Quelques autres impôts rognent encore un peu plus le budget des travailleurs : la TIPCE (ex-TIPP) sur le carburant – à laquelle s'ajoute aussi la TVA –, la CSG, mais aussi l'impôt sur le revenu pour une partie

des familles. Le terme est mensonger, car les travailleurs n'ont pas un revenu, qu'ils tireraient d'une affaire ou d'une rente. Ils n'ont qu'un salaire, qui est le fruit de leur propre travail.

Il n'y a aucune raison que les travailleurs soient ponctionnés pour faire fonctionner un État dont l'essentiel des dépenses sert à aider les capitalistes... lesquels s'enrichissent déjà exclusivement de l'exploitation du travail.

Charles Legoda

Impôts locaux : des hausses insupportables

Si la taxe d'habitation sur les résidences principales a été fortement diminuée, et est en voie de suppression, il n'en est pas de même pour les autres taxes locales supportées par la population. Bien au contraire.

La caractéristique de tous les impôts et taxes locales, taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe générale sur les activités polluantes, taxe sur l'énergie, est d'être au même taux, quel que soit le revenu des personnes concernées. Un riche propriétaire pourra payer la même somme, voire moins, qu'un simple salarié ou retraité modeste. Elles sont donc fondamentalement injustes. C'est même pire pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, payée par tous les ménages, locataire ou propriétaire habitant sa résidence principale. Car, si chaque foyer paye, bien des commerçants, des patrons d'entreprise, en sont exonérés.

Les communes ont dû supporter des baisses de ressources ces dernières années. Les gouvernements successifs ont fini par supprimer la taxe professionnelle, qui était le seul impôt sur le capital existant, et parfois la principale source de financement des communes ou regroupement de communes. Elle a été remplacée par un impôt beaucoup plus faible. La suppression en cours de la taxe d'habitation est loin d'avoir été compensée à 100 % par l'État.

Du coup, bien des communes, grandes ou moyennes, se sont rattrapées en imposant des hausses importantes de tous les autres impôts et taxes qui dépendent d'elles. L'Union nationale des propriétaires immobiliers chiffre l'augmentation moyenne de la seule taxe foncière à 27,9 % en dix ans. Il ne s'agit là que d'une moyenne, car certaines communes ont dépassé ce chiffre pour la seule année 2020. Des petits propriétaires de pavillon se trouvent à devoir payer au-delà de 2 000 euros pour l'année. Quant à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, payée par tous, elle a véritablement explosé dans certaines communautés de communes. C'est un moyen facile d'augmenter les impôts des moins riches.

D'après le journal *Les Echos*, le produit de la seule taxe foncière a progressé de 50 % sur dix ans, pour les 32,7 millions de foyers, pour atteindre aujourd'hui 35,3 milliards d'euros. Cela représente la moitié de l'impôt sur le revenu, qui a rapporté 77 milliards en 2020. C'est dire ce que la masse de la population doit supporter, alors que les revenus de la majorité n'ont pas augmenté, quand ils n'ont pas baissé.

Paul Sorel

Travailleurs sans papiers : "On bosse ici, on vit ici, on reste ici!"

À l'initiative de militants de la CGT, plusieurs centaines de travailleurs sans papiers de la région parisienne ont démarré, le 25 octobre, une grève pour obtenir leur régularisation.

Plongés dans des restaurants, livreurs à domicile, agents de sécurité, manutentionnaires dans la logistique, ouvriers du bâtiment, éboueurs ou agents dans le nettoyage, des dizaines de milliers de travailleurs sans papiers occupent ces emplois très durs et mal payés. Ces femmes et ces hommes travaillent pour de grandes enseignes, comme Monoprix ou le café Marly du Louvre, en intérim pour des grands groupes, Eiffage, Bouygues ou Vinci dans le BTP, Chronopost

ou Fedex dans la logistique, pour des sociétés d'intérim bien connues, Manpower, Adequat ou encore pour des entreprises en délégation de service public, comme la Sepur qui collecte les ordures en Île-de-France.

Comme ils l'écrivent dans leur tract, diffusé par la CGT: «*Nous faisons partie intégrante de la classe ouvrière de ce pays et nous ne devons être ni méprisés ni ignorés. Nous créons des richesses et du développement comme nos collègues.*» Contrairement aux insanités répétées

par les Zemmour, Le Pen et tant d'autres ennemis des travailleurs, ils sont parfaitement intégrés. Ils vivent en France depuis cinq, dix, quinze ans. Ils versent des cotisations pour les caisses de la Sécurité sociale sans pouvoir en bénéficier pleinement. Parce qu'ils n'ont pas de titre de séjour, ils subissent plus que d'autres le chantage et l'arbitraire de leurs patrons: postes plus difficiles, payés réduites, précarité permanente, pas d'accès au chômage partiel... Depuis 18 mois, ils ont doublement subi les périodes de confinement, en perdant leur emploi sans la moindre indemnité pour

beaucoup ou, à l'inverse, en continuant d'assurer des tâches vitales, sans protection, menacés autant par le Covid que par les contrôles policiers.

À plusieurs reprises ces dernières années, des travailleurs sans papiers se sont mobilisés et mis en grève pour arracher leur régularisation. Le 30 mai 2020, le confinement à peine terminé, plusieurs milliers d'entre eux avaient organisé des marches de la solidarité dans plusieurs villes, pour afficher au grand jour, malgré les risques, leur refus de se laisser exploiter.

Ceux qui se sont organisés pour obtenir des

papiers et qui démarrent aujourd'hui la lutte doivent trouver la solidarité et le soutien de tous les travailleurs. «*Notre combat, c'est le vôtre, celui de tous les travailleurs pour de meilleures conditions de travail*», écrivent-ils dans leur tract. Ils ont entièrement raison. Laisser patronat et gouvernement faciliter leur exploitation en refusant de les régulariser, les laisser leur imposer des horaires à rallonge pour des salaires de misère, c'est les laisser nous diviser et affaiblir notre camp. Régularisation de tous les sans-papiers!

Xavier Lachau



Grévistes sans papiers au Monoprix de Belleville.

Au piquet de grève du Monoprix Belleville

Dans le 19^e arrondissement de Paris, une bonne vingtaine de travailleurs ont installé un piquet de grève devant le Monoprix de la rue de Belleville, près de la station de métro Jourdain.

Le fait que se regroupent

des travailleurs de différentes entreprises derrière des intérêts communs, quelle que soit leur activité professionnelle, était encourageant. Il y avait bien entendu les livreurs de Stuart, le service de livraison de Monoprix, ainsi

que d'autres livreurs, des éboueurs, des intérimaires de différentes professions, etc.

Les habitants du quartier ont été nombreux à discuter avec eux, les encourager et signer leur pétition.

Correspondant LO

Briançon : l'État contre les migrants

Depuis la fermeture à Briançon d'un refuge ouvert par l'association Refuges solidaires, pour accueillir des migrants venus d'Italie, 200 d'entre eux, en majorité des Afghans, avaient trouvé refuge dans la gare depuis le 24 octobre.

Ils ont dû évacuer la gare et une partie d'entre eux ont rejoint une église le 25 octobre, avec l'accord de l'évêque de Gap. Les autres, plusieurs dizaines, sont repartis dans la ville.

Au lieu de mobiliser les moyens matériels et humains dont dispose un État

riche, au lieu d'ouvrir des centres d'accueil, le gouvernement par la voix de la préfète des Hautes-Alpes, ose faire porter la responsabilité de cette situation sur les associations d'aide aux migrants. Dans le cas de Briançon, c'est l'association Refuges solidaires que la

préfète accuse, lui reprochant de s'être, «*en dehors de toute mission confiée par l'État... donné pour mission d'offrir un lieu d'accueil aux personnes ayant franchi illégalement la frontière*»!

L'État ne fait rien pour accueillir dignement ces migrants chassés par la misère et la guerre dans leur pays, mais c'est aux associations, qui font avec bien peu de moyens, qu'il adresse ses reproches et envoie sa police.

Cédric Duval

À Villepinte, une première victoire

À Villepinte, à côté de la zone aéroportuaire de Roissy, 56 travailleurs sans-papiers ont occupé leur agence d'intérim à partir du lundi 25 octobre.

Leur première exigence est leur régularisation. Mais ils dénoncent également les conditions de travail sans matériel, les horaires délirants, les heures non payées. Des patrons leurs demandent de changer de nom pour contourner la loi sur le renouvellement des contrats d'intérim ou de CDD. Que ce soit dans la restauration, le ménage, le ramassage des poubelles, la manutention, les gants, les chaussures sont rarement fournis. La période des confinements a été vécue durement car il n'y avait pas de chômage partiel pour eux.

Après deux jours et une nuit d'occupation, la direction de l'entreprise d'intérim a cédé en promettant par écrit de fournir tous les papiers nécessaires à la régularisation par le travail de ces travailleurs. Il reste encore bien des obstacles à franchir du côté de l'État pour obtenir leur régularisation, mais cette première victoire renforce leur détermination et leur fierté d'avoir agi collectivement.

La reprise du slogan : «*On bosse ici, on vit ici, on reste ici!*» résume tout leur combat.

Correspondant LO





La manifestation du 25 octobre à Fort-de-France devant la préfecture.

Martinique : contre le passe sanitaire et les sanctions

Lundi 25 octobre, plus d'un millier de personnes ont manifesté durant toute la matinée dans les rues de Fort-de-France, en Martinique.

L'intersyndicale de la santé, regroupant les syndicats des salariés de la santé, publics et privés, et aussi des associations d'infirmières et d'infirmiers libéraux et de sages-femmes, avait lancé un appel à la mobilisation générale contre l'obligation vaccinale, le passe sanitaire et contre les sanctions. Ils réclament aussi l'ouverture d'une médiation avec le directeur du CHUM, celui de l'ARS et le préfet.

La détermination des soignants a été renforcée par les multiples réactions de soutien venant de la population, suite à l'intervention musclée des gendarmes et à la riposte des soignants sur le parking du CHU vendredi 15 octobre. Des défilés de soutien des chauffeurs de taxi, des motards, des pompes funèbres, des pompiers ou des salariés d'EDF

se sont succédé autour de l'hôpital. La mobilisation sur le site a été renforcée aussi par les prises de parole de travailleurs, de pompiers, d'ouvriers du bâtiment et de la métallurgie. De nombreux communiqués venant de salariés d'Odysse, de la Sécurité sociale, sont aussi parvenus aux salariés en lutte.

Samedi 23 octobre, lors du rassemblement de plusieurs centaines de travailleurs à la Maison des syndicats, un collectif de dix avocats a décidé de soutenir activement les soignants. Il a annoncé avoir déposé une plainte contre X auprès du procureur pour la mauvaise gestion de la crise Covid.

Le lundi 25 octobre était le jour même de la mise en application sur leur lieu de travail du contrôle de la première injection du

vaccin pour les soignants. Des groupes de soignants sont arrivés à la Maison des syndicats tôt le matin, le plus souvent en blouse blanche. Ils venaient du CHU, de cliniques, de pharmacies, de centre de soins pour handicapés, etc. Ils sont venus parfois en famille, avec conjoints ou enfants. Ils partageaient les témoignages sur les menaces faites par leurs employeurs, certains leur ayant carrément dit : « Ce n'est pas la peine de venir au boulot ce matin. » Mais surtout, devant le grand nombre de personnes présentes, ils reprennent force et se disent : « On arrivera à les faire reculer ». Des travailleurs d'EDF en grève sont venus rejoindre la manifestation. La manifestation dynamique du 25 s'est terminée sur le parc de la Savane par des prises de parole.

Les mobilisations se poursuivent.

Marianne Tibus

Guadeloupe : après l'interpellation d'une dirigeante syndicale

Vendredi 22 octobre au matin, Claudine Maraton, secrétaire générale de l'UTS (Union des travailleurs de la santé de l'UGTG), a été interpellée, menottée et emmenée en garde à vue par les gendarmes.

Ces derniers avaient fait irruption sur le piquet de grève du centre hospitalier de Basse-Terre. Une échauffourée s'en est suivie avec les grévistes. C'est alors que Claudine Maraton, venue s'interposer, a été interpellée par les gendarmes pour « rébellion ». Aussitôt, près de 200 personnes se sont massées devant le commissariat de Basse-Terre, réclamant sa libération au son du tambour. Mais, dans toute l'île, la nouvelle a ému les travailleurs de la santé, qui ont redoublé de mobilisation et de vigilance sur les quinze piquets de grève devant les établissements de santé de l'île.

Le lendemain, la quinzième manifestation syndicale contre l'obligation

vaccinale et le passe sanitaire a réuni plus de 800 personnes dans les rues de Sainte-Rose.

Au moment où des centaines d'agents hospitaliers réfractaires à l'obligation vaccinale reçoivent des lettres de menaces et de suspension, la tension est très vive. Le bras de fer se poursuit avec l'administration hospitalière et les représentants de l'État.

En fin de compte, tout comme en Martinique le 15 octobre, l'action des forces de police contre les grévistes a l'effet inverse de ce que voudraient les directions d'hôpitaux et la préfecture. La grève se durcit et l'opinion publique soutient d'autant plus les grévistes.

Pierre Jean-Christophe



Prise de parole après la manifestation de Sainte-Rose, le 23 octobre.

Nouvelle-Calédonie : épidémie, référendum et mépris colonial

En Nouvelle-Calédonie, l'épidémie de coronavirus qui sévit depuis début septembre vient bousculer la campagne électorale du troisième référendum, celui qui doit, selon les accords de Nouméa de 1998, décider ou rejeter définitivement l'indépendance de l'archipel.

Ce troisième référendum doit se tenir le 12 décembre. Pour les partis nationalistes kanaks, l'enjeu est important. Si les partis anti-indépendantistes regroupant essentiellement les Caldoches, ces descendants de Français venus de métropole, ont été majoritaires à 56% lors du premier référendum en 2018, cette majorité s'est réduite à 53% lors du second, en octobre 2020, le oui à

l'indépendance n'ayant plus que 10 000 voix de retard sur le non. Cette progression du oui fut le résultat du ralliement d'une partie des communautés venues des îles du Pacifique à la cause indépendantiste, mais aussi de la mobilisation de la jeunesse kanake, témoignant de sa révolte face à la situation coloniale que leur impose toujours l'impérialisme français, 170 ans

après avoir envahi ces îles.

L'objectif des accords de Matignon en 1988, comme ceux de Nouméa en 1998, était de pérenniser la présence française en Nouvelle-Calédonie. Face à la révolte des Kanaks des années 1980 et après l'assassinat de 19 militants indépendantistes par l'armée française en 1987, ces accords prévoyaient de repousser de vingt ans la question de l'indépendance, au travers de trois référendums. L'impérialisme français se donnait ainsi du temps pour tisser des liens avec la petite bourgeoisie kanake, en lui faisant une place dans les entreprises et dans les

institutions de l'archipel. Il cherchait à préserver ses intérêts même si l'indépendance était un jour formellement décidée.

La date du 12 décembre a été imposée par le gouvernement français. Juste un an après le référendum de 2020, il s'agissait de faire le plus vite possible pour que le non à l'indépendance ne recule pas plus. Mais, alors que l'archipel n'avait jusque-là pas été touché par l'épidémie de coronavirus, celle-ci a fait plus de 250 morts depuis septembre, frappant durement les Kanaks et les démobilisant de la campagne électorale. Les partis indépendantistes

demandent dorénavant le report du scrutin, menaçant d'appeler au boycott s'il était maintenu à la date prévue, tandis que les anti-indépendantistes exigent au contraire son maintien.

Ignorant les demandes kanakes, le gouvernement a commencé le déploiement des 2 000 gendarmes, qui doivent arriver de métropole pour le scrutin. Argumentant que la vague épidémique se termine, le gouvernement appuie ainsi la position des anti-indépendantistes. Une preuve s'il en faut de la persistance du mépris colonial.

Serge Benham

Soudan: les militaires tentent d'écraser la population

L'armée soudanaise a entrepris de prendre le pouvoir lundi 25 octobre, réprimant sauvagement la population qui manifestait. Les chefs militaires ont fait arrêter les dirigeants civils qui siégeaient avec eux à la direction du pays, à commencer par le Premier ministre, Abdallah Hamdok.

Ils ont jugé que l'heure était venue d'en finir avec la fiction d'un pouvoir partagé entre civils et militaires qui leur avait permis, deux ans auparavant, de calmer le soulèvement populaire.

En avril 2019 en effet, les manifestations populaires avaient abouti en cinq mois au renversement d'Omar el-Béchir. Parti d'une révolte contre le triplement du prix du pain, le mouvement avait embrasé tout le pays et s'était rapidement donné comme objectif le départ du dictateur. La répression se révélant incapable d'en venir à bout, les chefs de l'armée avaient finalement fait le choix d'évincer Omar el-Béchir et de l'emprisonner. L'Association des professionnels soudanais (APS), constituée de représentants de la petite bourgeoisie, auxquels les manifestants faisaient confiance pour son opiniâtreté à appeler jour après jour à

de nouvelles manifestations, avait alors négocié un compromis avec ces militaires. Cet accord prit la forme d'un partage des sièges au sein d'un Conseil de souveraineté, censé conduire le pays à des élections libres. Un militaire, le général Abdel Fattah al-Burhan, devint chef de l'État, et un civil, Abdallah Hamdok, fut nommé Premier ministre.

En fait de partage, cet accord laissait tout le pouvoir réel entre les mains des généraux. Ils gardaient la haute main sur l'armée, la police et la justice. Les civils, quant à eux, occupaient des postes où ils avaient en charge la gestion de l'économie, à condition toutefois de ne pas toucher aux propriétés et aux entreprises appartenant à l'armée. Les généraux contrôlent 250 sociétés dans tous les secteurs vitaux et sont à la tête de très nombreux trafics. Le rôle des dirigeants civils se résumait



Khartoum, le 21 octobre: manifestants contre le coup d'État militaire.

ainsi à faire accepter à la population pauvre la misère et son aggravation. En un an, l'inflation a été de 150%. Les coupures d'électricité sont quotidiennes, parfois douze heures par jour, et les files d'attente s'allongent devant les boulangeries. En janvier, les habitants de certains quartiers de Khartoum ont manifesté pour réclamer du pain. Ils ont été dispersés par les forces de répression. La situation s'est encore aggravée en juin, après la suppression des subventions sur les carburants qui a fait doubler les prix, et déclenché des manifestations contre les autorités de transition. Les ministres civils responsables

de l'économie ont laissé la situation empirer, ne voyant d'espoir que dans la réduction de la dette ou les crédits du FMI qui, pour sa part, exigeait des mesures d'austérité. Ils se sont ainsi déconsidérés.

Un premier coup d'État en septembre fut un échec. Fattah al-Burhan mit en cause des officiers proches de l'ancien dictateur Omar el-Béchir, tout en accusant les dirigeants civils de semer le chaos dans le pays. Mais le 25 octobre, les chefs de l'armée ont été unanimes pour déclencher le coup d'État. Comme deux ans auparavant, les habitants des quartiers pauvres, les étudiants, les jeunes et les travailleurs

sont descendus dans la rue, se heurtant aux forces de répression. L'armée a tiré, faisant plusieurs morts. Policiers et militaires ont poursuivi certains manifestants jusque chez eux pour les tabasser à mort, et ont roué de coups des femmes dans la rue. Mais la population ne s'avoue pas vaincue pour autant. En 2019, la répression avait été tout aussi sauvage, sans réussir à la briser.

En résistant comme ils peuvent au coup d'État, les travailleurs soudanais font preuve du même héroïsme que lorsqu'ils avaient réussi à renverser Omar el-Béchir. Mais cet héroïsme ne pourra vraiment permettre d'en finir avec la dictature que s'il s'y ajoute la conscience qu'une lutte à mort est engagée avec tous les chefs militaires, un combat où ceux-ci ne semblent reculer que pour mieux massacrer les travailleurs plus tard. Pour vaincre, il n'y a pas d'autre moyen que de les priver de leurs moyens de nuisance, en brisant leur armée, leur police et leur pouvoir économique.

Daniel Mescla

Israël: le gouvernement intensifie les attaques contre les Palestiniens

Le 22 octobre, le gouvernement israélien de coalition, mené par l'homme politique d'extrême droite Neftali Bennett, a placé sur sa liste noire des organisations considérées comme terroristes six ONG palestiniennes.

L'une d'elles n'a cessé de dénoncer l'occupation depuis 1967 d'une partie de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est par l'armée israélienne, et les violences exercées par les colons qui s'y sont installés. Une autre fait connaître la situation des prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes, y compris ceux, nombreux, en détention dite administrative, sans procès. D'autres protestent contre les retombées de la situation d'occupation sur les femmes et les enfants palestiniens. Une autre enfin tente de défendre les droits des agriculteurs palestiniens. Mais Benny Gantz, ministre israélien de la Défense et ancien concurrent de Netanyahu lors de précédentes élections, a prétendu que « sous couvert d'activités civiles, ces organisations sont liées à la direction du FPLP [Front populaire de

libération de la Palestine], qui appelle à la destruction d'Israël par des actes terroristes ». Les ONG en question risquent donc d'être privées des aides versées par les États européens. Quelques jours auparavant, les autorités israéliennes avaient également révoqué le statut de résident de Jérusalem de l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri, impliqué dans la dénonciation du traitement des prisonniers par Israël et dénonciateur de la politique du gouvernement de Netanyahu comme de celle de ses successeurs.

Le geste du gouvernement israélien survient à une période critique pour la coalition au pouvoir, allant de la gauche sioniste à l'extrême droite en passant par le parti arabe islamiste Raam. Le budget qu'elle présente doit en effet être voté mi-novembre par les parlementaires, sous peine de nouvelles élections. Benny Gantz s'étant fait fort de négocier avec l'Autorité palestinienne et ayant même rencontré Mahmoud Abbas, l'attaque contre les ONG, et donc contre les Palestiniens, constitue en quelque sorte

un gage de la politique étroitement nationaliste, une affirmation de l'image droitière du gouvernement.

Au lendemain de cette annonce, celle de la construction de 1 355 nouveaux logements dans certaines colonies juives de Cisjordanie occupée était publiée, après les 2 000 déjà prévues depuis août. Plus de 675 000 colons israéliens occupent déjà de tels logements à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, imposant une quasi-annexion au territoire de plus en plus morcelé, traversé de routes militarisées, des trois

millions de Palestiniens. Au demeurant, les deux millions d'habitants de la bande de Gaza subissent depuis quinze ans le blocus israélien.

Du côté des puissances occidentales, c'est le silence. Tout au plus les États-Unis viennent-ils de déplorer de n'avoir pas été prévenus. Tous apportent un soutien indéfectible au pouvoir israélien, leur principal allié dans la région, lui laissant réprimer la population palestinienne après l'avoir spoliée de ses terres.

Viviane Lafont



Colonies israéliennes en Cisjordanie.

Maroc: le passe sanitaire à coups de matraque

Depuis jeudi 21 octobre, le passe sanitaire est obligatoire au Maroc. La mesure a des conséquences graves pour de nombreux travailleurs, en particulier les plus pauvres, qui sont aussi les moins vaccinés.

Le passe sanitaire n'est fourni que si l'on est vacciné, et pas sur simple présentation d'un test négatif ou d'un certificat de rétablissement après Covid. Il est provisoire après la première et la deuxième dose, et peut être invalidé si l'on ne fait pas la troisième injection dans les six mois suivant la deuxième. La campagne pour la deuxième dose ayant commencé en mars 2021, la plupart des Marocains déjà vaccinés doivent se faire injecter la troisième dose en urgence pour garder leur passe sanitaire.

Tous les espaces publics, hammams, restaurants, cafés, commerces, établissements hôteliers et touristiques sont interdits à ceux qui n'ont pas de passe sanitaire. Il concerne les clients de ces établissements, mais aussi leurs salariés, à qui on interdit l'accès à leur lieu de travail et le moyen de gagner leur vie. Cette mesure n'a été annoncée que trois jours avant son entrée en vigueur.

L'entrée dans les administrations publiques est aussi soumise au passe sanitaire, de même que les

déplacements entre préfectures et provinces du pays. Il devient très difficile de se procurer un document administratif ou de se déplacer entre deux villes sans le passe, les contrôles de police se multiplient dans les cafés, les rues, les transports. L'amende est de 300 dirhams (environ 10% du smic marocain) en cas d'infraction.

Cette nouvelle attaque contre les classes populaires intervient dans un contexte de crise dramatique. L'économie ne s'est pas remise de son arrêt pendant plusieurs mois de confinement, le secteur touristique est toujours exsangue. L'inflation s'accélère: les prix des produits de base, l'huile, les lentilles, la



Manifestation antipasse réprimée à Rabat, dimanche 24 octobre.

semoule et bien d'autres, ont augmenté de 25 à 50% depuis septembre.

Dimanche 24 octobre, des manifestations spontanées, sans appel de partis ou de syndicats, ont éclaté dans plusieurs villes du Maroc contre le passe sanitaire: à Casablanca, Rabat, Marrakech, Safi, Agadir, Tetouan... Les forces de répression n'ont eu qu'une réponse, les coups

de matraques et les arrestations. Le nouveau Premier ministre, le milliardaire Aziz Akhannouch, avait déclaré, après sa nomination le 7 octobre, qu'il allait mettre de l'ordre dans la maison et rééduquer les Marocains. Cette volonté de mettre au pas la population laborieuse commence par l'instauration du passe sanitaire.

Valérie Fontaine

Afghanistan: un chaos dont l'impérialisme est responsable

Le 15 octobre dernier, une mosquée chiite de Kandahar était visée par un attentat revendiqué par l'organisation État islamique-Khorasan (EI-K), branche locale de l'organisation État islamique, faisant au moins 47 morts et 80 blessés. Une semaine auparavant, un attentat contre la mosquée chiite de Kunduz avait fait 60 morts.

Depuis que les talibans ont pris Kaboul et qu'ils règnent sur la totalité du pays, près d'une trentaine d'attaques ont été revendiquées par l'EI, dont celle du 26 août à l'aéroport de Kaboul, la plus meurtrière avec 100 morts.

Selon un rapport de l'ONU datant de juin dernier, de 8 000 à 10 000 djihadistes venus du Moyen-Orient, du Caucase et d'Asie centrale auraient rejoint l'Afghanistan ces derniers mois. Une partie d'entre eux sont venus grossir les rangs du groupe

État islamique, d'autres ceux d'Al-Qaïda, la frontière entre ces groupes djihadistes étant plus que floue.

Tous ces groupes, y compris EI, sont le produit des guerres menées par les États-Unis, avec la complicité des autres pays impérialistes, au Moyen-Orient, et en particulier en Irak à partir de 2003. La misère, les destructions et les nombreuses victimes ont contribué à grossir sans cesse les rangs des groupes djihadistes.

Après vingt ans de

présence militaire, les États-Unis ont finalement choisi de quitter l'Afghanistan et de s'appuyer sur les talibans, qu'ils avaient déjà soutenus avant 2001. Les dirigeants impérialistes sont coutumiers de ce genre de volte-face. Les 9 et 10 octobre, au Qatar, des discussions ont eu lieu entre représentants américains et talibans, qualifiés de «franches et professionnelles» par le département d'État américain.

Ils se moquent bien que les talibans instaurent une dictature réactionnaire sur leur peuple. Les dirigeants américains soutiennent bien des régimes semblables dans le monde, les monarchies d'Arabie saoudite et du Golfe, pour ne citer que celles-là.

Pendant ce temps la population, qui a subi quarante ans de guerre et est toujours la proie de bandes armées diverses régnant dans le pays, se retrouve au bord de la famine. La presse a rapporté des témoignages de parents qui vendent un de leurs enfants pour ne pas mourir de faim. David Beasley, directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), a déclaré que 22,8 millions de personnes – sur 39 millions d'habitants en Afghanistan – étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, contre 14 millions il y a à peine deux mois.

La situation en Afghanistan est à l'image de celle de bien des pays qui ont été victimes des interventions impérialistes.

Aline Rétesse

CumEx Files: braquage fiscal, États complices

En 2018, un groupe de médias de plusieurs pays révélait que les banques utilisent depuis des années un montage pour voler le fisc d'États comme la France ou l'Allemagne au profit de leurs riches clients. Malgré ce premier scandale, une nouvelle enquête vient de montrer que rien n'a changé.

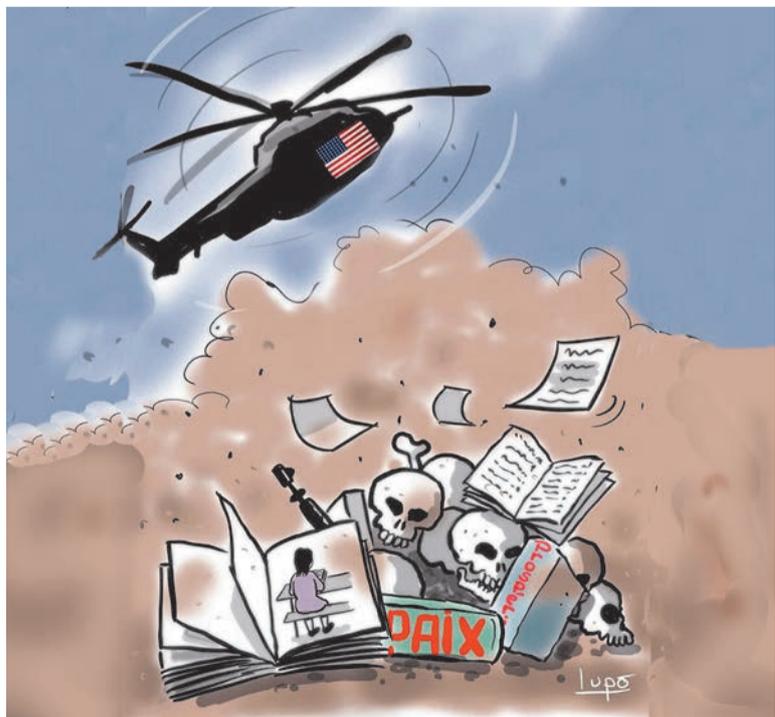
Le montage est aussi opaque que son nom: le CumCum. Il vise à tromper l'administration fiscale sur l'identité d'un propriétaire étranger d'actions cotées en Bourse. Normalement, celui-ci doit payer des impôts sur les dividendes qu'il perçoit. Les grandes banques françaises proposent à leurs clients, contre une commission, d'héberger leurs titres, le temps du contrôle fiscal, leur évitant ainsi toute imposition. Les rentiers français peuvent évidemment profiter de l'aubaine, au prix de quelques manipulations supplémentaires. Banquier, c'est un métier!

Le collectif de médias a révélé que ce système est utilisé depuis au moins une quinzaine d'années par toutes les grandes banques, comme BNP Paribas ou la Société générale, et que c'était un secret de polichinelle dans les sphères dirigeantes. À tel point que, quelques semaines à peine après la parution de l'enquête en 2018, les députés ont fait mine de prendre des mesures. L'Assemblée nationale a voté une réforme

censée y mettre fin. Mais même cela a été jugé trop contraignant par les capitalistes. Alors, quelques jours après, en décembre 2018, les députés votaient une nouvelle série d'amendements qui rendaient inopérante leur propre réforme. Résultat: le système du CumCum continue tranquillement d'enrichir les grands actionnaires. Et ce braquage fiscal est estimé aujourd'hui à 140 milliards d'euros, dont 33 milliards perdus pour l'État français. Trois fois plus qu'en 2018.

Ce scandale fiscal ne constitue de toute façon qu'un maillon d'une liste qui n'en finit pas de s'allonger, des Panama papers aux OpenLux et autres Pandora papers. Tous les systèmes d'évasion ou d'extorsion fiscale s'appuient sur des cadres légaux impliquant des paradis fiscaux parfaitement identifiés et reconnus par les autres États. Loin d'être des anomalies, ils sont une partie intégrante du système capitaliste.

Thomas Baumer



Commerce international: **la gabegie capitaliste**

Des dizaines de porte-conteneurs géants sont à l'ancre devant les ports de Long Beach et Los Angeles, sur la côte ouest des États-Unis, en attente de déchargement, car il n'y a plus de places à quai. De l'autre côté de l'océan Pacifique, des dizaines d'autres navires attendent leurs cargaisons devant les ports d'Asie.

En Europe, le port de Felixstowe, qui reçoit un tiers des conteneurs à destination de la Grande-Bretagne, est de même complètement engorgé. Rotterdam, Hambourg et Anvers sont en voie de l'être.

La congestion gagne la terre ferme et les conteneurs s'amoncellent, pleins ou vides, sur les plates-formes logistiques, alors que les entreprises et les consommateurs attendent.

Les gouvernements et

les commentateurs mettent cette crise au compte de la Covid d'abord, du manque de main-d'œuvre ensuite. Le président américain, Biden, vient donc d'autoriser les patrons des ports, des docks et des transports à allonger la journée de travail, poussant à faire tourner les installations 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Si cela épuisera un peu plus les travailleurs des ports et augmentera encore les profits de leurs employeurs, cela ne résoudra rien. La série épidémie-arrêt-reprise du commerce mondial-engorgement révèle un problème de fond.

Le développement de la production des biens de consommation dans les usines d'Asie a augmenté considérablement le trafic maritime mondial. La concentration capitaliste laisse aujourd'hui ce marché aux mains de trois énormes groupes, qui de plus s'entendent comme larrons en foire. La course à la rentabilité pousse à la construction de navires de plus en plus gros et les compagnies exigent que les États construisent les ports équipés pour les recevoir. Mais, si quelques ports offrent des

bassins à la bonne profondeur, les États rechignent à payer les voies de chemin de fer, les canaux, les autoroutes permettant d'évacuer les marchandises. Les patrons du Havre s'en plaignent tout autant que ceux de Long Beach, à leur échelle naturellement.

Les bateaux qui affluent vers les États-Unis ou l'Europe n'ont donc qu'un très petit nombre de ports à leur disposition, deux sur la côte ouest américaine par exemple. De la même façon, l'énorme quantité de marchandises produites en Chine en sort par un petit nombre de ports géants. Au départ comme à l'arrivée, les à-coups consécutifs à l'épidémie ont rapidement, et pour longtemps, ralenti la circulation des marchandises.

La concurrence aggrave les choses, dans une course qui ignore l'intérêt général, même celui du fonctionnement de l'économie capitaliste. La puissance même des grands trusts devient un élément de désorganisation, puisqu'ils écrasent tout sur leur passage, comme l'ont fait les grandes compagnies maritimes qui, non contentes d'être à l'origine

des embouteillages actuels, sont parvenues à en devenir les principales bénéficiaires. Leur course au gigantisme a créé des goulets qui étranglent la navigation aussi sûrement qu'un de leurs monstres avait bloqué le canal de Suez. Ce sont aussi elles qui, après avoir désarmé des dizaines de navires pendant la pandémie, se sont entendues pour restreindre l'offre lors de la reprise, faisant monter les prix et occasionnant les premiers amoncellements de conteneurs sans embarquement et donc les premiers blocages. Ce sont elles, enfin, qui profitent de la désorganisation actuelle pour faire monter les prix, déséquilibrent toujours plus le marché et créent les pénuries. Alors même que le retard moyen d'un conteneur sur la route Asie-Amérique est de dix-huit jours, son prix de transport a été multiplié par cinq ou dix.

Les sept plus grandes compagnies maritimes, membres de trois alliances, ont pu faire dans ce contexte 27 milliards de dollars de profits sur les six premiers mois de l'année. Pour elles, seul cela compte.

Paul Galois



Le port de Felixstowe.

États-Unis: **du blé pour fabriquer des moissonneuses**

Depuis le 14 octobre aux États-Unis, 10 000 salariés de John Deere ont entamé une grève, la plus importante dans une entreprise privée depuis celle de General Motors en 2019. Onze usines et trois entrepôts sont à l'arrêt dans cinq États: c'est la première grève d'une telle ampleur chez ce fabricant de machines agricoles depuis 1986.

Le syndicat UAW venait de négocier avec la direction de John Deere 5 % de hausse de salaire dans l'immédiat, suivie de nouvelles augmentations qui auraient abouti à presque 20 % d'augmentation au bout des six années du contrat collectif. Il s'y ajoutait la promesse d'un bonus de 50 000 dollars à la signature du contrat. Mais lors du vote, 90 % des travailleurs syndiqués ont refusé de l'approuver, déclenchant la grève quelques jours plus tard.

En effet l'écart, concernant le salaire, l'assurance-maladie et la pension de retraite, existant entre ceux qui ont été embauchés avant 1997 et ceux qui sont arrivés depuis et sont plus mal lotis, n'était pas entièrement comblé. Les ouvriers ne veulent pas non plus que ceux qui viendront travailler dans les usines après la mise en

place du nouveau contrat soient traités comme une nouvelle catégorie, travailleurs de troisième classe, avec un salaire encore plus faible et sans que l'entreprise cotise pour leur future pension de retraite.

Depuis le déclenchement de la grève, la direction de John Deere a obtenu d'un juge de l'Iowa une ordonnance limitant à quatre le nombre de grévistes autorisés à tenir le piquet de grève aux portes de l'usine de Davenport, et leur interdisant d'avoir des chaises et des braseros. Si le patron a le soutien des autorités, les grévistes bénéficient de celui de la population et de petits commerçants locaux qui apportent sur les piquets de grève de la nourriture, des vêtements chauds et du bois de chauffage.

Cette grève sur les salaires n'est pas la seule en



Piquet de grève devant John Deere à Davenport, dans l'Iowa.

cours aux États-Unis. En période de retour de l'inflation, qui atteint plus de 5 % cette année, les travailleurs ont toutes les raisons de craindre que les contrats de travail, qui lient les syndicats au patronat pour des années et prévoient des augmentations de salaire définies à l'avance, tournent à leur désavantage. Ils veulent non seulement de

plus fortes augmentations, mais aussi l'instauration d'un mécanisme de rattrapage des salaires sur l'inflation, qui existait dans beaucoup de grandes entreprises avant que le patronat n'arrive à le supprimer à partir des années 1980.

Le PDG de John Deere a touché 15,6 millions de dollars en 2020, 9,6 millions de plus qu'en 2019. En 2021,

l'entreprise s'attend à faire 5,9 milliards de dollars de profit, 84 % de plus qu'en 2020. Les bénéfices seraient supérieurs de 63 % au précédent record de 2013. Les travailleurs savent que les affaires vont bien pour leur patron. Cela ne peut que renforcer leur détermination à lutter pour leurs revendications.

Lucien Déroit

Logement: **profiteurs illégaux... et légaux**

Quatorze personnes comparaissent devant le tribunal correctionnel de Lyon, accusées notamment de soumission de personnes vulnérables à des conditions d'hébergement indignes.

De 2012 à 2017, dans l'agglomération lyonnaise, ce réseau de marchands de sommeil proposait des logements à deux cents familles vulnérables, parmi elles des sans-papiers. À Saint-Priest par exemple, un lot de trois appartements a été transformé en quinze locaux loués près de 600 euros par mois. Des familles de quatre à cinq personnes y étaient logées dans 18 mètres carrés.

De tels procès ne sont pas fréquents et interviennent au bout de plusieurs années de procédures, alors que souvent les victimes ont été expulsées ou sont parties d'elles-mêmes sans garantie d'être relogées dans de meilleures conditions. La mort, le 5 novembre 2018, de huit personnes dans l'effondrement de deux immeubles à Marseille avait mis le projecteur sur l'inaction délibérée de la municipalité envers les logements insalubres et dangereux. En

l'absence d'un recensement précis de ces immeubles, les estimations les plus fiables chiffrent à 600 000, à l'échelle nationale, le nombre de logements insalubres ou indignes, dont 120 000 dans l'agglomération lyonnaise. Certains d'entre eux sont habités ou loués par leurs propriétaires qui n'ont pas les moyens de les faire rénover,



d'autres font le miel de marchands de sommeil, escrocs à la petite semaine ou grands bourgeois qui ne négligent pas de tirer parti d'une chambre de service de quelques mètres carrés.

Ces profiteurs éhontés de la misère sont à l'extrémité d'un réseau qui s'étend à tous ceux qui profitent de la pénurie de logements: fonds

d'investissement et compagnies d'assurances qui rémunèrent leurs actionnaires sur les loyers qu'ils encaissent, propriétaires regroupés dans des associations de défense de la propriété immobilière, promoteurs immobiliers... Mais ceux-là sont au-dessus de tout soupçon, à l'abri des lois du marché qui attaquent

l'ensemble des milieux populaires, contraints à consacrer une part exorbitante de leur salaire, de leur retraite ou de leur allocation chômage à se loger dans des conditions plus ou moins acceptables, quand ce n'est pas à en passer par des margoulins pour avoir accès à un toit.

Jean Sanday

Moins de HLM, c'est plus de bidonvilles

Après une longue enquête, les services du ministère de Logement ont constaté que les problèmes sociaux se concentrent dans les logements sociaux.

On y trouverait une concentration anormale de pauvreté, de chômage, de promiscuité, d'incivilité, voire de délinquance et de communautarisme. Il y aurait, affirme le ministère, plus d'allocataires du RSA dans les barres HLM que dans les hôtels particuliers,

plus de misère dans les blocs décrépis que dans les villas de front de mer du Touquet.

La solution n'était pas loin et il revient à ce gouvernement de l'avoir proposée: il suffit de construire moins de HLM pour éviter une concentration de problèmes. Et de pondre une circulaire

limitant à 40% la proportion de logements sociaux dans une commune. Le fait qu'il y ait aujourd'hui 700 000 demandes de logements HLM insatisfaites n'ébranle pas la ministre, pas plus que les déclarations des municipalités ouvrières, comprenant déjà 60% de HLM et qui ne peuvent couvrir tous les besoins.

Cette logique imparable, supprimer les HLM pour

supprimer les problèmes, est assez répandue chez les ministres: ils ont autorisé les licenciements pour faciliter les embauches, diminué les allocations chômage pour aider au retour à l'emploi, supprimé les heures de cours pour encourager la culture et fermé des hôpitaux pour améliorer la santé publique.

P. G.

Précarité énergétique et mépris social en prime

Interviewée jeudi 21 octobre sur France Info, Aurore Bergé, la députée LREM de la 10^e circonscription des Yvelines a défendu l'activité du gouvernement pour lutter contre la précarité énergétique.

« On a fait beaucoup [...] dès qu'il y a un enjeu de précarité, on répond, » a-t-elle affirmé. Et de citer comme exemples les deux primes de 100 euros promises cet automne pour faire face aux hausses de prix, ainsi que le dispositif MaPrimRenov, permettant aux propriétaires de logements qualifiés de passoires thermiques de bénéficier des aides de l'État. Voilà qui, à l'entendre, résoudrait les problèmes de coût du chauffage pour les

plus pauvres en diminuant leur consommation de gaz ou d'électricité.

MaPrimRenov est une aide financière accordée pour effectuer des travaux d'isolation ou de renouvellement d'appareils anciens énergivores, à condition que le gain énergétique soit de 35%. Pour les ménages les plus modestes, elle peut théoriquement aller jusqu'à 30 000 euros, les versements moyens étant de 3 000 euros. Mais qui peut effectuer

des travaux, même avec ce montant réduit, quand on est déjà au fond du trou au point de ne pas pouvoir être capable de payer son chauffage? De plus, l'aide ne concerne forcément que les propriétaires, ce qui exclut une grande partie des ménages modestes.

Il faut vraiment être une privilégiée, parlant au nom d'un gouvernement des riches, pour faire ainsi la leçon aux plus démunis en leur disant qu'il ne dépend que d'eux de vivre correctement.

Marianne Lamiral



Accès à l'électricité: une nécessité

Le 19 octobre, la Fondation Abbé Pierre a demandé au gouvernement d'interdire les coupures d'électricité tout au long de l'année, et d'instaurer un service minimum électrique pour les ménages qui ne parviennent pas à payer.

D'après le médiateur de l'énergie, 20% des ménages ont souffert du froid l'hiver dernier, contre 14% un an plus tôt. On considère que douze millions de personnes sont en précarité énergétique, ce qui signifie

qu'elles éprouvent des difficultés pour se chauffer, pour cuisiner ou s'éclairer. À cela s'ajoute bien entendu l'angoisse de la coupure pour factures impayées. La hausse dramatique des prix ne peut qu'aggraver

encore plus cette situation.

Depuis 2013, une loi interdit, en principe, aux fournisseurs d'électricité de la couper totalement durant la trêve hivernale, de novembre à mars. Dans ce cas, ils réduisent la puissance, souvent à un niveau juste suffisant pour allumer des ampoules ou recharger son téléphone, mais pas pour faire fonctionner une bouilloire ou une plaque électrique ni un

radiateur de 1500 watts. Non seulement cette loi n'est pas toujours appliquée, mais elle pousse les fournisseurs à multiplier les coupures juste avant la trêve, en octobre.

La Fondation Abbé Pierre milite pour que l'électricité soit un droit réel, loin du service minimum légal actuel qui n'est rien d'autre qu'une hypocrisie révoltante. À l'instar de la nourriture, de la

santé, de l'éducation ou du logement, l'accès à l'énergie est un besoin vital. Mais cela se heurte au fait que dans cette société, il s'agit d'une marchandise. Des millions de personnes peuvent en être privées pour que des capitalistes s'enrichissent toujours plus. Ce fonctionnement est une aberration.

Thomas Baumer

La Redoute Quai 30 – Wattrelos : les travailleurs ne se laissent pas faire

À La Redoute Quai 30 de Wattrelos, dans le Nord, l'usine de préparation des commandes, la direction avait instauré à cause de la pandémie une heure de battement entre les équipes du matin et de l'après-midi, soit une réduction de dix minutes du temps de travail.

La semaine du 11 octobre, la direction a décidé de modifier les horaires, en supprimant ces dix minutes, alors que les autres mesures

de précaution contre la pandémie subsistent, comme la fermeture des vestiaires, et des salles de pause, le port du masque. D'après

une étude, il serait possible de nettoyer les postes entre les équipes en quarante minutes au lieu d'une heure. Or les travailleurs sous-traitant de GSF sont toujours le même nombre et avaient déjà du mal à nettoyer en une heure. Cherchez l'erreur!

Le sentiment que la direction se moquait d'eux a entraîné un vif mécontentement, et l'équipe du matin a décidé de débrayer. À l'heure dite, le lieu de rassemblement s'est rempli de plus de 70 travailleurs, soit les trois-quarts des titulaires.

Des chefs en service commandé répétaient comme des perroquets les mêmes aberrations. Insatisfaits de ces élucubrations, les travailleurs ont attendu que les représentants de la direction redescendent des

bureaux. Ils ont alors vidé leur sac. Assez des plannings mal faits qui démolissent la santé, des cadences, des pressions!

Une grande majorité des titulaires de l'équipe d'après-midi a suivi. Le lendemain, l'équipe du matin a débrayé à nouveau à une quarantaine et l'après-midi une bonne partie de celle du week-end a débrayé à son tour.

Même si la direction n'a pas reculé, les travailleurs étaient contents d'avoir montré qu'ils ne sont pas dupes du double langage d'une direction au service de la famille des Moulins Houzé, ces propriétaires majoritaires de La Redoute, qui a dégagé en 2020 plus de 40 millions d'euros de profits.

Correspondant LO



Dans les bulletins Lutte ouvrière

La coupe est pleine

À Victoire, nos collègues viennent d'apprendre que la direction envisageait de transférer trois cents d'entre eux vers Nanterre avant juillet 2022.

En fait, elle va ainsi économiser sur le loyer et sur les mètres carrés car ils se retrouveraient en Smart-Working (six postes de travail pour dix salariés).

Le profit est la seule chose qui compte pour la direction et les six milliards réalisés pour le premier semestre ne lui suffisent pas.

Tout le reste n'est que bla-bla.
AXA – Val de Fontenay

Elle est dans l'hyper-espace

La direction a fait venir des camarades du groupe, de Pologne, d'Italie, de Rennes. Et ils se retrouvent au chômage avec nous.

Faire faire des milliers de km à des ouvriers pour rien... Il faut être patron pour faire ça.

PSA Poissy

Justice de classe sociale

Seydou Bagaga, qui travaillait pour Coliposte à Paris, s'est noyé en 2012. Il tentait de récupérer un colis tombé dans la Seine. Il n'était ni déclaré, ni payé.

La Poste fut condamnée à une simple amende. Mais en faisant jouer ses relations et traîner les procédures, sa condamnation vient d'être annulée en Cassation.

Une justice faite et organisée pour les patrons!

La Poste Poitiers

Nouvelle production, vieux bâtiment

La Voix du Nord a publié le 18 octobre un article sur l'atelier batteries qui « monte en puissance ». En effet, tout a été prévu dans cet atelier pour la montée en production des batteries.

Mais rien n'a été prévu pour le personnel, ni les casiers, ni l'aire de repos, ni la réparation des fuites du toit, ni l'arrivée du froid, ni la sécurité...

Bref, la Sevel a fait comme d'habitude!

PSA Hordain

Ça me dit vraiment pas

À la base vie Lebleu de la propreté, on travaille déjà le samedi matin. Avec les 37h30, ils veulent nous faire travailler aussi le samedi après-midi, qu'importe pour eux les conséquences sur notre vie sociale et familiale.

Pour balayer leurs idées à la noix, nul besoin d'attendre le samedi après-midi.

Territoriaux de Belfort

LSA CONSO



ArianeGroup : non aux suppressions d'emplois !

ArianeGroup est la société qui conçoit et fabrique la fusée Ariane, ainsi que le missile M51. Elle emploie 8 500 travailleurs, embauchés et assistants techniques, répartis dans des usines en France (aux Mureaux, à Vernon et dans la région bordelaise) et en Allemagne.

Depuis des années, ArianeGroup distribue des dividendes et des primes d'émissions à ses deux actionnaires Safran et Airbus, le total se montant à plusieurs centaines de millions. Cela ne l'empêche pas de s'apprêter à supprimer plus de 1 400 emplois en France et en Allemagne, 600 salariés du groupe et 800 assistants techniques, en prétendant que tout va mal. Par ailleurs, jouant au Monopoly avec les États qui financent les programmes spatiaux européens, elle veut transférer en Allemagne l'assemblage du moteur Vinci, actuellement fabriqué à Vernon, dans l'Eure. Cette annonce a fait l'effet d'un coup de tonnerre, car beaucoup de travailleurs craignent que cela

signe à terme l'arrêt de mort du site. Les projets d'avenir fumeux présentés par la direction n'ont rien pour rassurer, au contraire.

Des premières réactions ont eu lieu à Vernon, où des centaines de travailleurs ont débrayé, puis ont manifesté à 300, le 4 octobre, de l'usine à l'entrée de la ville. Partout, dans les ateliers et les bureaux, les discussions sont nombreuses sur l'avenir de l'entreprise, mais aussi sur celui des travailleurs. Beaucoup pensent

que tous les travailleurs, allemands, français, embauchés et prestataires, ont besoin d'un salaire.

Alors pas question qu'un seul emploi disparaisse, à Vernon ou en Allemagne. Pour faire reculer la direction, il faudra rassembler les travailleurs de tous les sites du groupe.

Correspondant LO



Manifestation du 4 octobre à Vernon.



Nos lecteurs écrivent Pas de période d'essai pour les salariés

À la suite de quelques mois en intérim dans une entreprise, la direction m'a proposé un CDI que j'ai tout de suite accepté. Un mois d'essai était programmé. Mais pendant cette période, la cadence de travail s'est fortement accélérée du fait de la suppression d'un poste de nuit. Je ne pouvais

plus prendre de pause et j'avais droit à des remarques sur mon travail tous les jours.

De ce fait, deux jours avant la fin de ma période d'essai, j'ai refusé de poursuivre, sûr de mon bon droit à rompre le contrat. Quelle a été ma surprise de recevoir une lettre de Pôle emploi me sanctionnant de quatre mois

de prestation pour démission.

Contacté, l'agent de Pôle emploi m'a confirmé cette règle et informé que le patron de l'entreprise avait envoyé un courrier dénonçant le fait que la rupture était de mon fait et non du sien. Comme si la différence de conditions de travail n'avait pas été organisée par la direction!

Alors que cette entreprise est très connue pour ses conditions de travail déplorables et son turnover, c'est nous, les salariés, qui sommes pénalisés. J'ai perdu plus de 800 euros, l'allocation chômage reçue avant de retrouver une nouvelle mission.

Un lecteur de l'Aisne

Hôpitaux: la crise s'aggrave



À l'hôpital de Chinon, le 25 octobre. Grève contre l'alternance jour/nuît.

Selon les dires du ministre de la Santé, Véran, « on assiste à une tendance à la hausse, à une petite poussée » des contaminations de coronavirus en France et en Europe. Toutefois, il n'y aurait pas « d'augmentation des hospitalisations », a-t-il ajouté, se voulant rassurant.

Heureusement, car les hôpitaux sont encore moins prêts à y faire face qu'au début de l'épidémie! Le « quoi qu'il en coûte » ne s'est jamais appliqué aux hôpitaux et au système de santé publique.

Dix-huit mois après le début de la crise sanitaire, le pays compte 20% de lits

d'hospitalisation de moins qu'auparavant. Le gouvernement a continué sa politique criminelle de réorganisation et restructuration des services hospitaliers, supprimant 5 700 lits l'an dernier, au moment où les urgences et les réanimations étaient débordées de patients gravement atteints

par l'épidémie.

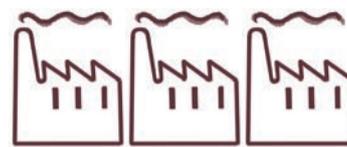
Les travailleurs hospitaliers ressentent un ras-le-bol qui conduit certains à démissionner pour ne plus avoir à courir sans cesse d'un patient à un autre, à être contraints de travailler les nuits et les week-ends, à revenir à l'hôpital sur leurs repos pour pallier le sous-effectif permanent, etc. Le coup de pouce du gouvernement aux salaires, dans le cadre du Ségur de la santé, a été bien trop faible pour compenser des années de dégradation des

conditions de travail.

Avec des moyens financiers complètement sous-dimensionnés, les gestionnaires des hôpitaux sont incapables d'attirer de jeunes soignants pour combler les trous que laissent ceux qui sont usés par des années de galère quotidienne. Pire encore, en suspendant les soignants non vaccinés, le gouvernement a écarté de leurs postes des milliers de salariés qui voulaient pourtant continuer à travailler à l'hôpital. Il en résulte des fermetures temporaires de lits qui prennent de plus en plus d'ampleur et amènent à la catastrophe actuelle.

Il est urgent que, par-dessus la tête des irresponsables qui prétendent s'occuper de la santé publique, les travailleurs imposent de prendre sur les profits des plus gros capitalistes – en premier ceux des Big Pharma qui s'engraissent sur le budget de la Sécurité sociale – pour financer le système hospitalier à hauteur des besoins de la population.

Lucien Déroit



Dans les bulletins Lutte ouvrière

L'hôpital asphyxié

Les urgences pédiatriques tirent la sonnette d'alarme, car l'épidémie de bronchiolite met sous tension ces services hospitaliers, faute de matériels et de personnels suffisants. Cette infection avait, comme la grippe, diminué fortement pendant l'épidémie du Covid-19. Celle-ci étant en reflux, les maladies saisonnières sont de retour, plus virulentes paraît-il. Et, pour les hôpitaux publics, c'est vraiment le retour à l'anormale.

Hôpital Nord-Franche-Comté

Jusqu'à quand ?

De nombreux lits sont encore fermés dans des services aussi divers que la pédiatrie, la pneumo, les maladies infectieuses, la chirurgie cardiaque. Certains blocs ne sont pas occupés au maximum de leur capacité. Tout cela est dû au manque de collègues dans tous les métiers.

Alors, recruter dans tous les secteurs passera par une bonne augmentation des salaires. Et cela, il faudra l'exiger dans la grève et dans la rue.

Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris

Embauchez des chômeurs

Faire faire un examen en urgence à l'autre bout de l'hôpital à un patient dépendant, c'est toute une affaire. Les ambulanciers étant en nombre complètement insuffisant, il faut attendre... longtemps. Alors, le personnel finit par faire lui-même le transport, en faisant traverser l'hôpital aux fauteuils roulants. Créer des équipes plus nombreuses, c'est possible: les chômeurs attendent dehors.

Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris

Parcours du combattant

En Médecine interne, avec le sous-effectif, il n'y a plus d'aide-soignant en décalé pour faire le travail de coursier. Alors, en plus de s'occuper des patients, il faut aussi faire les courses.

Donc, entre deux malades, tu prends tes jambes, puis l'ascenseur, ensuite des couloirs, re-l'ascenseur (s'il n'est pas en panne, sinon c'est l'escalier), et tu rentres à nouveau dans une chambre... Question entraînement pour les J.O de 2024, c'est un peu tôt, non ?

Hôpital Saint-Antoine – Paris

Hôpitaux de Sète: contre les suppressions de lits

Le personnel des hôpitaux de Sète, dans l'Hérault, était en grève jeudi 21 octobre, à l'appel des syndicats CGT et FO. La colère vient du fait que la direction continue à désosser le centre hospitalier du bassin de Thau, qui regroupe notamment les établissements d'Agde et Sète.

En effet, après la fermeture de l'accueil médicalisé de jour (petites urgences) à Agde en août, et la fermeture de 30 lits de SSR (soins de suites et de réadaptation) en septembre, ce sont aujourd'hui dix lits de médecine et quatre lits de réanimation que la direction

entend supprimer à Sète.

Un rassemblement était organisé à 13 heures. Plus de 100 blouses blanches ont répondu à cet appel, ce qui faisait chaud au cœur, comme le disait une aide-soignante. Les explications fumeuses de la direction, évoquant la pandémie de Covid-19 et



Assemblée générale à l'hôpital de Sète le 14 octobre.

le Ségur de la santé, ont fait monter d'un cran la colère.

Beaucoup d'hospitaliers, confrontés à la dégradation des services de santé et de leurs conditions de travail,

et pour qui les 183 euros de rattrapage des salaires du Ségur sont loin du compte, ne comptent pas en rester là.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Formé à l'exploitation

Je me suis inscrit à Pôle emploi à Avesnes, dans le Nord, après avoir terminé mes études techniques. Au bout de deux mois, on m'a proposé un stage en entreprise, rémunéré entre 300 et 350 euros. J'ai commencé par faire quatre jours, neuf heures par jour, en « immersion » non payée, pendant laquelle cette entreprise a évalué mon aptitude.

La condition pour pouvoir effectuer cette immersion était de me payer moi-même mes chaussures de sécurité. Puis j'ai effectué deux semaines en intérim, à 10,25 euros de l'heure. Et finalement j'ai été pris pour suivre la formation dans cette entreprise.

J'ai donc travaillé à la production, à la chaîne, comme tous les autres

ouvriers. J'étais payé par Pôle emploi 500,03 euros par mois pour 36 heures par semaine. Cela a duré trois mois, pendant lesquels je n'ai rien coûté au patron. Puis l'entreprise m'a proposé un CDD de six mois, 10,45 euros de l'heure, avec des heures supplémentaires obligatoires en modulation.

Ma période d'essai finissant le 22 octobre, j'ai

été remercié le 18, sans même avoir le droit d'aller dire au revoir à mes collègues. Le précédent ouvrier envoyé par Pôle emploi avait subi le même sort. Il est probable qu'il en sera de même pour le suivant.

Cette histoire s'est déroulée à Fourmies mais il doit y en avoir de semblables un peu partout.

Un jeune ouvrier

DCX Chrome - Marly : ouvriers, pas criminels !

L'usine d'aciers spéciaux DCX Chrome, à Marly, dans le Nord, compte environ 70 travailleurs. Vingt-et-un ouvriers d'atelier, sur les 23 en CDI, sont en grève depuis mardi 19 octobre.

Les grévistes réclament, entre autres, une augmentation de salaire de 350 euros net et une prime de 1500 euros pour tous, intérimaires compris. Plusieurs travailleurs font grève pour la première fois.

Depuis mardi, quasiment aucun camion n'a pu être chargé faute de produit fini, et faute de bras pour charger les camions. À cette heure, la direction est incapable d'expédier quoi que ce soit. Les travailleurs s'amuse beaucoup de voir

les chefs essayer de travailler, car ils n'arrivent même pas à faire la moitié de la production, et en plus ils se disent fatigués. S'il leur fallait la preuve que sans les ouvriers rien ne tourne, eh bien ils l'ont !

Les travailleurs en lutte ont rédigé un tract et l'ont distribué devant l'entreprise, ce qui leur a valu le soutien de nombreux automobilistes, auxquels ils ont expliqué leur grève. Un chauffeur roumain a salué la grève et l'a fait connaître

sur les réseaux sociaux.

Les grévistes ont fait connaître leur grève à d'autres travailleurs du groupe, en allant distribuer un tract au changement de poste : les sites Pandrol à Douai et à Raismes. L'accueil a été bon, des travailleurs disant : « Vous avez raison. Ce que vous demandez, on en aurait besoin aussi. » Il y a même un site en Italie où la grève est connue.

L'entreprise DCX Chrome appartient au groupe Delachaux, qui exploite 3 000 travailleurs dans le monde. Stéphane Delachaux et sa famille sont les 128^e plus riches de



France. Leur fortune personnelle a augmenté de 75 millions d'euros en un an, en pleine crise.

Lundi, le patron a assigné 21 grévistes au tribunal, au motif d'avoir soi-disant bloqué des camions. Les travailleurs ont pu constater « qu'ils ont de l'argent pour nous assigner, pour payer les huissiers, mais pas pour nous augmenter ». Cette convocation a été l'occasion de se réunir tous ensemble devant le tribunal, en scandant des slogans et en chantant. Des

soutiens étaient présents.

La solidarité est forte entre les grévistes. L'un d'entre eux a dit : « J'espère que cette solidarité durera après la grève, et sera aussi forte à l'intérieur qu'à l'extérieur. »

Démocratiquement, les grévistes ont reconduit la grève mardi 26 au soir.

Finalement, le patron a été débouté par le tribunal et est condamné à payer 100 euros à chaque gréviste. Le moral des grévistes est renforcé.

Correspondant LO

Transdev : la direction recule, mais on est loin du compte

La détermination des grévistes chauffeurs de bus de Transdev a conduit la direction de Vaux-le-Pénil, en Seine-et-Marne, à reculer quelque peu sur ses attaques. Mais on est loin du compte.

Les grévistes de Vaux-le-Pénil ont arraché que le temps dit « indemnisé » soit payé à 100% (ou à 50% pour le temps de coupure passé au dépôt). La direction de ce dépôt recule aussi sur le temps de battement passé au terminus, qui serait compté comme temps de travail effectif jusqu'à une durée de 15 min. Ce n'est pas rien, car Transdev avait d'abord envisagé que ces temps de coupure, de pause ou de battement entre deux bus, ne soit plus payés du tout dans certains cas.

Le syndicat majoritaire de Vaux-le-Pénil a accepté cette proposition et appelé à une reprise du travail jeudi 28 octobre. Elle a été votée par une majorité de grévistes, qui étaient dans leur huitième semaine de

grève. Mais ça ne veut pas dire que tout le monde était satisfait, loin de là.

Le recul de la direction est loin d'être complet, d'abord parce qu'elle ne revient pas sur la distinction entre temps indemnisé et temps de travail effectif. Il n'y a pas non plus de réponse aux problèmes des contrôleurs et commerciaux. La prime « repas unique » de huit euros par jour baissera, et sa compensation partielle n'est prévue que pour trois ans.

Et surtout, la direction négocie dépôt par dépôt pour lâcher le moins possible. Au rassemblement organisé le 22 octobre à Melun, les grévistes de Vaux-le-Pénil avaient été rejoints par ceux de plusieurs autres dépôts : Lieusaint-Cesson,

Chelles, Vulaines, ainsi que par des travailleurs de la RATP et de la Snecma-Safran de Villaroche. Lors des prises de parole, un conducteur du dépôt de Chelles (qui doit passer prochainement aux nouvelles conditions de travail) a raconté qu'avant même le passage en appel d'offre, ils travaillent plus et ont moins de battement au terminus. Il a conclu : « Si on ne se bat qu'au niveau local, c'est pas bon. Là c'est nous, demain c'est nous, on est tous dans le même bateau. Il serait bon que tout le monde s'y mette ensemble ! »

La grève continue toujours à Chelles, Vulaines, Saint-Gratien, et elle interpelle tous les travailleurs du secteur. Ils savent grâce à elle que la mobilisation est la seule issue pour combattre les conditions rétrogrades que Transdev, Keolis et la RATP veulent imposer partout.

Correspondant LO

Biospringer - Strasbourg : grève pour les salaires

Au bout de cinq jours de grève, les travailleurs de Biospringer, une usine de levures située dans le quartier du Port-du-Rhin à Strasbourg, ont voté la reprise du travail vendredi 22 octobre, après avoir contraint la direction à lâcher 2,2% d'augmentation générale des salaires.

2,2 %, c'est tout juste le taux d'augmentation moyenne des prix constaté par l'Insee sur les douze derniers mois. C'est donc loin d'être une demande exorbitante, alors même que tout le monde sait qu'en réalité, pour les travailleurs, le

coût de la vie a augmenté bien plus que cela. Un délégué CFTC rapportait pourtant que le patron voulait reporter une négociation éventuelle fin novembre, mais c'est maintenant que les prix augmentent !

Biospringer, comme l'usine voisine de SIL-FALA, fait partie du groupe Lesaffre, dont le chiffre d'affaires s'élève à 2,2 milliards d'euros, les actionnaires ont donc largement de quoi augmenter ceux qui fabriquent leurs profits. Les ouvriers de Biospringer montrent la voie !

Correspondant LO

Cela doit devenir contagieux

Des grèves dans la sûreté le 19 octobre, chez Air France le 21, des débrayages depuis plus d'un mois chez Aéropiste, début novembre chez Aéro-pass (groupe Transdev)...

Réagir est nécessaire face aux attaques des patrons. Mais tous ensemble, cela changerait sûrement la donne.

Extrait du bulletin aéroport Roissy - Charles de Gaulle

Alvance Wheels - Diors : en lutte contre les licenciements

Les salariés d'Alvance Wheels, un fabricant de jantes en aluminium, sont en grève depuis le 18 octobre à Diors, près de Châteauroux.

Ils sont menacés de licenciement, car l'entreprise placée en redressement judiciaire risque la fermeture faute de repreneur. Ils alternent périodes de travail et activité partielle, et les salaires en baisse provoquent des fins de mois difficiles.

La grève, d'abord prévue pour deux jours, a continué malgré les pressions de la direction. Les travailleurs

se sont installés, relayés et rassemblés devant l'usine pour discuter de l'avenir du mouvement.

Les camarades du Poutou Alu et GMS sont venus les soutenir vendredi 22 octobre. Une dame a apporté à manger, disant qu'elle était d'autant plus solidaire qu'elle venait d'être licenciée récemment.

Agnès Pannier-Runacher,

la secrétaire d'État à l'Économie, prétendant protéger le dernier producteur de roues français, a utilisé un vocabulaire guerrier. Elle a promis « d'activer une mission choc industriel dans le cadre du programme Territoire d'industrie », de « déployer une équipe commando à Châteauroux ». Son plan de bataille consiste uniquement en la promesse d'arroser le sous-traitant qui voudra bien reprendre l'entreprise, si Renault et

Peugeot acceptent d'assurer les commandes.

Les travailleurs n'ont plus d'illusions et en ont assez d'être trimballés d'échéance en échéance. Depuis douze ans, les salariés d'Alvance Wheels ont connu trois plans sociaux. Cette fois-ci, les annonces, les revirements, les incertitudes sont devenus insupportables et, loin de calmer les travailleurs, ont renforcé leur détermination.

Correspondant LO



Au piquet de grève.

Mairie de Tours : contre le sous-effectif dans les écoles

Mardi 19 octobre, une bonne partie des 400 Atsem et agents d'entretien, essentiellement des femmes, travaillant dans les écoles maternelles et primaires de la ville de Tours se sont mises en grève.

Dès neuf heures, elles se sont retrouvées dans la cour de la mairie avec sifflants, klaxons et autres instruments bruyants. Si elles étaient 120 dans la cour de la mairie, le nombre de grévistes était plus élevé : plus de la moitié des cantines scolaires de la ville étaient fermées ce jour-là.

Dans ce service, comme dans beaucoup d'autres, les problèmes d'effectifs et de charge de travail

existent depuis des années. Mais, avec le Covid et l'application des mesures sanitaires, la situation s'est considérablement aggravée. De nombreuses collègues épuisées ont dû s'arrêter et n'ont pas été remplacées, le travail retombe sur celles qui restent, entraînant de nouveaux arrêts de travail. Dans beaucoup d'écoles, il manque une, deux ou trois personnes.

Depuis les élections

municipales de 2020, la ville est gérée par le maire écologiste, Emmanuel Denis, à la tête d'un rassemblement EELV, PS, PC, LFI. Dans un tract de campagne s'adressant aux employés de la mairie, ces élus promettaient d'être particulièrement à l'écoute des agents territoriaux. Mais depuis le début, leur politique est la même que celle des autres municipalités : faire des économies sur le dos des salariés.

Cinq jours avant la grève, la direction du service et la municipalité ont convoqué une réunion au cours de laquelle elles ont



reconnu qu'il manquait 36 personnes dans le service, près de 10% des effectifs, pour annoncer le recrutement de... dix personnes ! La veille de la grève, le nombre de recrutements annoncés passait à vingt-sept. Ça ne faisait toujours pas le compte.

Le 19 octobre au matin, devant le joyeux tintamarre dans la cour de la mairie, le directeur du service est venu rapidement proposer qu'une délégation de cinq ou six personnes soit reçue par des élus. La proposition a été rejetée bruyamment. Les manifestantes voulaient des explications des élus, devant tout le monde.

La municipalité a fini par craquer, proposant un rendez-vous à midi dans la grande salle de l'hôtel de ville. Elle a même accepté de payer deux heures pour que tout le monde puisse assister à cette entrevue, y compris celles qui avaient prévu de ne faire que la demi-journée

de grève.

A midi, près de 100 personnes ont profité de la présence des élus pour raconter leurs difficiles conditions de travail, les efforts épuisants qu'il faut déployer tous les jours pour accueillir, malgré tout, les élèves dans les meilleures conditions possibles. Les élus n'avaient pas grand-chose à dire. Ils se sont contentés de répéter leurs engagements de la veille.

Bien qu'insuffisants, ces premiers résultats sont à mettre à l'actif de la mobilisation. Et, puisque la pression n'a pas été assez forte cette fois-ci, il faudra une pression plus importante la prochaine fois. Dans bien des services, les problèmes d'effectifs sont les mêmes, en particulier dans les Ehpad qui ont fait grève trois semaines auparavant. Les travailleuses n'ont pas dit leur dernier mot. Elles ont prévu de se revoir après les vacances.

Correspondant LO

Carrefour : coup de com' sur petite prime

Dans la foulée de l'annonce gouvernementale d'une « indemnité inflation » de 100 euros pour toutes les personnes disposant d'un revenu de moins de 2 000 euros net par mois, le PDG de Carrefour s'est empressé d'annoncer qu'il portait la prime à 200 euros pour tous les salariés du groupe concernés.

Coup de com' ? Certainement, puisque tous les salariés ne sont pas

concernés, et notamment plusieurs milliers qui travaillent dans les hyper et supermarchés passés récemment en location-gérance, mais pas uniquement.

En 2020, Carrefour avait déjà annoncé le doublement de la prime Covid de 1 000 euros pronée par Macron. À l'époque, cette prime avait déjà souligné, aux yeux de tous, le fait que les salaires restent bloqués au plancher, alors

que les prix prennent leur envol.

Ce n'est pas cette ridicule prime de 100 + 100 euros qui peut faire passer la pilule de la non-augmentation des salaires. Le 3 avril dernier, plusieurs milliers de salariés de Carrefour ont fait grève et manifesté pour exiger une augmentation générale des salaires. Cette revendication est plus que jamais d'actualité.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Reste de l'Europe | 38 € | 76 € | 20 € |
| Reste du monde | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Art africain: vous avez dit pillage ?

Interrogé sur France Inter à propos de la restitution de 26 objets d'art au Bénin, Macron a réussi l'exploit de faire porter la responsabilité du pillage sur les Africains eux-mêmes. « Le problème qu'a eu l'Afrique pendant des décennies, c'est le pillage par les équipes africaines de ses propres œuvres, pour les vendre ou les détourner », a-t-il déclaré. Le colonialisme, connais pas !

Les objets en question proviennent de la mise à sac du palais d'Abomey par les troupes coloniales françaises en 1892. La conquête de ce royaume dirigé par le roi Béhanzin, situé sur le territoire de l'actuel Bénin, est un des nombreux crimes

de la colonisation française en Afrique. L'historien Jean Suret-Canale a décrit ainsi l'expédition : « Avec 3 000 hommes, la colonne Dodds [...] est chargée d'expérimenter le matériel militaire le plus moderne, balles explosives et obus à la mélinite. La marche sur Abomey sera extraordinairement dure; en vain, Béhanzin multiplie les offres de paix; au fur et à mesure qu'il accepte les exigences de Dodds, ce dernier en pose de nouvelles. Ainsi Béhanzin laisse, en gage de bonne volonté, la colonne Dodds entrer à Cana et envoie même des bœufs pour son ravitaillement: quand il a accepté les conditions françaises, y compris l'occupation d'Abomey, et

commencé à livrer son matériel de guerre, Dodds exige subitement la remise des armes et de l'indemnité de 15 millions prévue par l'accord dans les vingt-quatre heures! Cette nouvelle exigence n'ayant pu être satisfaite –et pour cause! –Dodds déclare aussitôt l'accord rompu et reprend l'attaque contre son adversaire partiellement désarmé. Enfin, Abomey, évacué par Béhanzin est livré aux flammes et occupé. La colonne Dodds met au pillage palais et tombeaux. Dodds proclame la déchéance de Béhanzin. »

C'est de la collection de ce général Dodds que proviennent les œuvres en question. À part cela, le pillage, ce sont les équipes



Les troupes françaises sous la direction de Dodds à Dogba, actuel Bénin, en 1892.

africaines qui en seraient responsables! Macron renvoie aujourd'hui en Afrique une infime partie des objets d'art volés par les colonisateurs. Cela fait partie de sa politique pour montrer qu'il a rompu avec ce qu'il est

convenu d'appeler la FrancAfrique et faire oublier qu'il soutient de nombreux dictateurs sur ce continent. Mais même dans cet exercice, il réussit à se prendre les pieds dans le tapis.

Daniel Mescla



“Reforger une conscience de classe”

D'Angers à Cholet en passant par la Roche-sur-Yon, la candidate de Lutte ouvrière à la présidentielle a effectué une série de rencontres avec les militants et sympathisants qui s'est conclue, dimanche 24 octobre, avec le public de la fête de Reims.

À la réunion de Cholet, des travailleurs de Michelin ont souligné que le matin à l'usine, la prime de 100 euros annoncée la veille par Castex était le sujet numéro un des discussions. Dans cette usine où les travailleurs arrivent tout juste à un salaire de 1 400 euros en travaillant en 3x8, elle était ressentie comme une provocation. Un ouvrier a remarqué: « Tout le monde était unanime sur le fait que ce n'est pas ça qu'il nous faut pour sortir du rouge. En même temps, le chantage

à la fermeture de l'usine si on augmente les salaires marche un peu. »

Cette question est également revenue dans le débat à La Roche-sur-Yon, où la démoralisation ambiante a été évoquée par plusieurs participants. L'un d'eux a fait part de la division entre ses camarades de travail et de la peur qui « bride la révolte ». Une camarade auxiliaire de vie lui a répondu: « Quand on a un tout petit salaire et qu'on est dans le rouge tous les mois, on a peur. Moi aussi j'ai peur, comme tout le

monde. Ce qui empêche de se battre, ce n'est pas la peur, c'est le manque d'espoir, le manque d'objectifs. C'est ça qu'on doit apporter. »

À Angers, sur ce même thème, une ancienne ouvrière, ayant participé à tous les combats contre la fermeture de l'usine et les licenciements, a répondu: « Moi, je ne rêve que de grèves. Parce que, quand on est en grève, on change, on comprend des choses. Et ce n'est quand même pas si vieux. Il faut remettre de la politique dans nos grèves. Quand on est vraiment dans son mouvement, ça marque pour la vie. »

Cette question des objectifs politiques de la classe ouvrière, de la conscience

de classe à retrouver, est revenu dans toutes les rencontres. Durant le débat de la fête de Reims, à un participant qui se demandait « comment se rassembler pour avoir des idées nouvelles », Nathalie a répondu: « Je ne cherche pas d'idées nouvelles. La classe ouvrière a une longue histoire derrière elle qui nous indique la voie à suivre aujourd'hui. Quand la classe ouvrière a-t-elle avancé? Quand elle avait des outils de classe, un parti révolutionnaire, et certainement pas quand elle a suivi la voie du rassemblement autour d'un candidat de gauche. Remettre un jeton dans la machine du vote utile, cela nous retarde, cela nous dévie du véritable combat à mener. »



Participer à notre campagne

La campagne électorale doit être l'occasion de défendre les intérêts du monde du travail, d'affirmer qu'il faut un programme de luttes pour préparer les combats de demain, indispensables face au rouleau compresseur du patronat. Ceux qui font tout tourner dans la société doivent imposer leurs intérêts et leur contrôle sur les décisions et le fonctionnement de l'économie!

La brochure que nous éditons permet de faire connaître ces idées. Elle est gratuite et disponible pour tous ceux qui veulent s'en servir, la passer à leurs voisins, leurs amis, leurs collègues ou leur famille.

Faire campagne pour le camp des travailleurs, avec des simples discussions, ou des brochures, ou en collant des affiches, est une façon de montrer qu'une fraction des travailleurs n'ont pas baissé les bras et n'acceptent pas le sort qui leur est réservé.



Nathalie Arthaud à la fête de Reims, le 24 octobre.

